

S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

Nous voici déjà en décembre, et les fêtes de fin d'année ne sont plus très loin.

Pour le Nouvel An qui s'annonce, chacun adressera ses vœux aux êtres qui lui sont chers, à sa famille, à ses amis. Quant au Père Noël, nous savons bien qu'il ne peut plus passer chez tout le monde ...

L'année 2020 qui va s'achever dans quelques jours a été marquée par la crise sanitaire et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État.

Ces dernières modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Limersheim, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter voire annuler.

De fait, la vie municipale est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, et seuls les débats en comité restreint ont lieu.

Nous sommes conscients que ces mesures ont de lourdes conséquences sur les dossiers engagés par la collectivité, notamment sur la nouvelle gouvernance participative que nous souhaitons mettre en place au cours de ce mandat.

Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que LIMERSHEIM conserve le cap que nous avons fixé.

2020 aura également été marqué par le renouvellement du Conseil Municipal et mon élection à la présidence de notre intercommunalité, la Communauté des Communes du Canton d'Erstein. N'ayez crainte, je saurai rester disponible pour notre commune.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres.

Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Enfin, en attendant cette nouvelle année qui bien entendu sera meilleure, je l'espère, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite pour 2021, à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Et j'espère que, comme moi, vous croyez toujours au Père Noël !



Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
TABLE DES MATIERES	2
L'EQUIPE COMMUNALE 2020 - 2026.....	3
LES COMMISSIONS MUNICIPALES 2020 - 2026	4
FINANCES COMMUNALES	5
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020	7
ÉCOLE DE LIMERSHEIM.....	11
ÉTAT CIVIL	13
NOUVEAUTE 2021 - INSTALLATION D'UNE MAM	16
DECLARATIONS PREALABLES ET PERMIS DE CONSTRUIRE 2020	16
TRAVAUX COMMUNAUX REALISES EN 2020	18
TRAVAUX PROGRAMMES POUR L'ANNEE 2021	42
LIMERSHEIM MOBILISE FACE A LA COVID-19	43
ACQUISITION D'UN DAE.....	50
BIBLIOTHEQUE.....	51
L'ECHINACEE, UNE PLANTE ORNEMENTALE QUI NOUS VEUT DU BIEN !	52
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ANNEE 2020	53
VIE PAROISSIALE	55
FETE DES AINES 2020.....	55
CONCOURS MAISONS FLEURIES	56
LA VIERGE AU SERPENT	57
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021.....	58
EVENEMENTS 2020	59
AAPPMA HINDISHEIM-LIMERSHEIM.....	61
SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM ET AMICALE	62
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	63
FOYER CLUB ST DENIS	64
LA CHORALE SAINTE CECILE.....	65
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	65
LE MOT DES ARBORICULTEURS	66
LES ASSOCIATIONS.....	68
LE BLOC-NOTES	69
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.....	69

L'équipe communale 2020 - 2026

Le 15 mars 2020, une nouvelle équipe municipale a été élue. En raison de la crise sanitaire, cette dernière a été installée le 24 mai 2020 après le 1^{er} confinement.

Stéphane SCHAAL
Maire



Pierre GIRARDEAU
1^{er} Adjoint



Anita ECKERT
2^{ème} Adjoint



Bernard HURSTEL
3^{ème} Adjoint



Carole BOIZET
Conseillère Municipale



Jérémy DIEBOLT
Conseiller Municipal



Quentin FENDER
Conseiller Municipal



Mathieu FOESSEL
Conseiller Municipal



Hervé HEITZ
Conseiller Municipal



Adélaïde KIENTZI
Conseillère Municipale



Guillaume LUTZ
Conseiller Municipal



Caroline MUTSCHLER
Conseillère Municipale



Philippe SCHAAL
Conseiller Municipal



Bernadette SEURET
Conseillère Municipale



Arnaud WACHENHEIM
Conseiller Municipal



Commission Finances et Intercommunalité

A vocation de gérer les finances de la commune et les relations à échelle intercommunale avec les communes alentours.

Président : Stéphane SCHAAL

Membres : Pierre GIRARDEAU
Anita ECKERT
Bernard HURSTEL
Jérémy DIEBOLT
Guillaume LUTZ
Mathieu FOESSEL

Commission Urbanisme, Patrimoine Foncier et Sécurité

A vocation de s'occuper des travaux de voirie ou de bâtiment ou aménagements communaux ainsi que tous les domaines en rapport à la sécurité.

Président : Pierre GIRARDEAU

Membres : Caroline MUTSCHLER
Philippe SCHAAL,
Arnaud WACHENHEIM
Bernard HURSTEL
Guillaume LUTZ
Quentin FENDER
Jérémy DIEBOLT
Mathieu FOESSEL
Hervé HEITZ

Commission Fêtes et Cérémonies, Vie Scolaire et Vivre Ensemble

A vocation de s'occuper de la communication, du concours des maisons fleuries, des orientations en matière de fleurissement, du bien être des habitants au sein du village. Cette commission est également en charge de la vie scolaire, des grands anniversaires, des réceptions communales et repas du 3ème âge.

Présidente : Anita ECKERT

Membres : Carole BOIZET
Quentin FENDER
Bernadette SEURET
Adélaïde KIENTZI



Commission Agriculture, Forêt, Patrimoine Agricole et Chasse

A vocation de s'occuper de la gestion de la forêt, des terres agricoles et les divers fonds de plans, de la gestion de la chasse, renouvelée tous les 9 ans, et du monde agricole en collaboration avec l'Association Foncière.

Président : Bernard HURSTEL

Membres : Philippe SCHAAL
Adélaïde KIENTZI
Pierre GIRARDEAU
Guillaume LUTZ
Arnaud WACHENHEIM

Commission Environnement

A vocation de réfléchir à la mise en place de démarches respectueuses et vertueuses pour l'environnement, ajustables aux différents projets de la Commune, de sensibiliser la population, de recueillir des idées et de proposer des activités. Cette commission est également ouverte aux habitants du village.

Présidente : Bernadette SEURET

Membres : Anita ECKERT
Adélaïde KIENTZI
Bernard HURSTEL
Carole BOIZET

Commission Mémoire (Commission éphémère)

A vocation de s'occuper des événements marquants dans la commune. Cette commission est également ouverte aux habitants du village.

Président : Stéphane SCHAAL

Membre : Quentin FENDER

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour vocation d'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et de mettre en place des solidarités au sein de la commune

Président : Stéphane SCHAAL

Membres élus du Conseil Municipal : Anita ECKERT, Bernadette SEURET, Caroline MUTSCHLER et Hervé HEITZ

Membres nommés : Etienne BINNERT, Christine HURSTEL, Angélique DIEBOLT et Lucienne ROOS

Compte Administratif 2019

Le Compte Administratif 2019 se clôture avec un excédent de 140 405,37 € à reporter au Budget Primitif 2020, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

Budget Primitif 2020

Le Budget Primitif 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à 887 230,64 € se répartissant de la façon suivante :

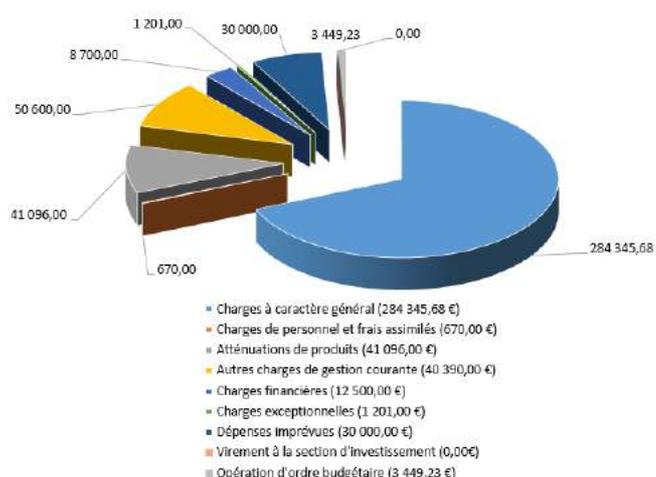
Fonctionnement : 413 651,91 €

Investissement : 473 578,73 €

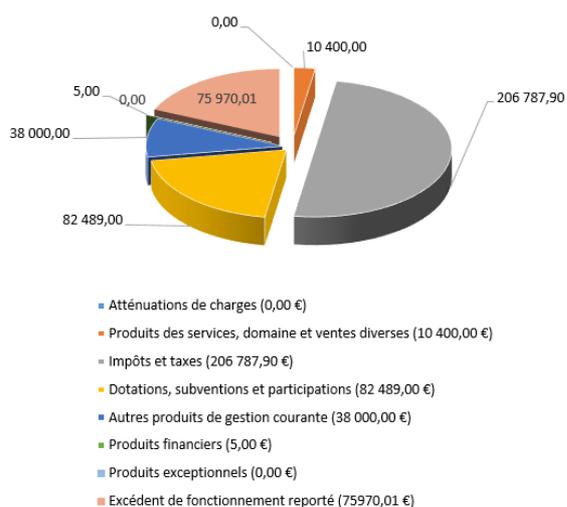
Le budget 2020 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

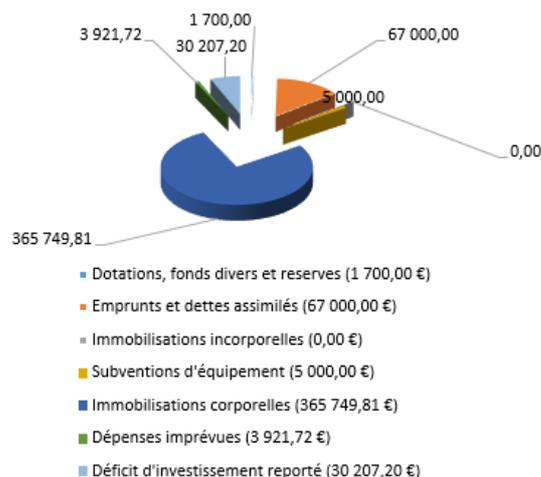


Recettes de Fonctionnement

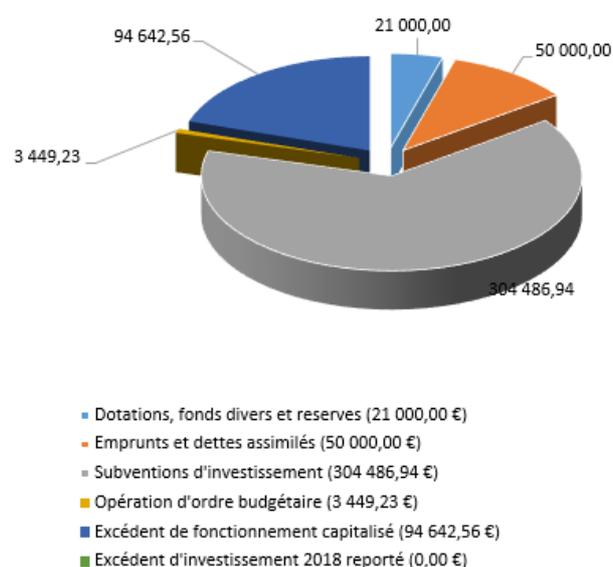


Investissement

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2020 à 506 132,48 €, soit environ 764,55 € par habitant (Population légale au 01/01/2020 : 662 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 59 915,44 €.

Pour information, les emprunts en cours ont permis la réalisation des travaux de construction du complexe scolaire, et ces derniers se termineront entre 2026 et 2027.

L'emprunt contracté en 2018 pour un montant de 300 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie a été débloqué pour un montant de 200 000 €.

Les 100 000 € restants permettent de financer la part communale dans le cadre de la rénovation de l'église en attendant le reversement des subventions et du fond de compensation de la TVA en 2021 - 2022.

Au cours de l'année 2020, la Commune a contracté un nouveau prêt de 50 000,00 € pour une durée de 10 ans. Ce prêt représente une part d'apport de la paroisse Saint Denis dans le cadre de la rénovation de l'église. Chaque année, la paroisse remboursera la Commune du montant des annuités, permettant ainsi de ne pas grever le budget communal.

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2019, Budget Primitif 2020 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Les taux de la Commune en 2020

En date du 15 juin 2020, le Conseil Municipal a décidé pour la première fois en 3 ans d'augmenter les taux d'imposition communaux de 1%, considérant les travaux en cours et à venir, ainsi que la baisse des dotations de l'Etat, mais également pour la première année la disparition de la taxe d'habitation

En effet, une année « blanche » n'est jamais rattrapable et il a été prudent de légèrement augmenter les impôts pour les années à venir.

Une nouvelle évaluation sera réalisée dans le cadre de l'élaboration du Budget 2021.

Les taux communaux pour l'année 2020 sont :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 3,96 %

Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties 32,96 %



Dotation Globale de Fonctionnement

Pour information, la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat en 2020, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-2,67 % par rapport à l'année 2019 soit 1 417,00 € et près de 24 050,00 € depuis 2014).

Délibérations du Conseil Municipal 2020

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

Séance du 9 décembre 2019

Lors de la séance du 9 décembre 2019, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 octobre 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Approbation du Rapport de la CLECT
- Convention de délégation d'exploitation du réseau d'éclairage public et de traitement des DT - DICT
- Autorisation de signer une convention de déneigement

École

- Réforme des rythmes scolaires - Modification des horaires à partir du 6 avril 2020 pour la piscine

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2019
- Approbation des travaux en régie - année 2019
- Modification budgétaire n°2/2019 - travaux en régie
- Modification budgétaire n°3/2019 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Personnel

- Création d'un emploi d'adjoint administratif à 35 heures par semaine et suppression d'un emploi d'adjoint administratif à 27 heures par semaine
- Adhésion au service commun intercommunal de gestion des ressources humaines de la communauté de communes du canton d'Erstein
- Service commun - suppression des postes consécutive au transfert des agents
- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 9 décembre 2019
- Modification de la durée hebdomadaire de service Madame Agnès MORITZ

Divers

- Fête des Aînés
- Dérogation scolaire
- Éclairage public
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 3 février 2020

Lors de la séance du 3 février 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 décembre 2019, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :



Affaires Générales

- Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Autorisation de procéder à la signature d'une convention sous seing privé entre la commune de Limersheim et la paroisse Saint Denis de Limersheim

Finances

- Demande de report de la subvention dans le cadre de la DETR 2020
Aménagement d'une place publique entre l'église Saint Denis et le bâtiment abritant la salle des cérémonies et le local paroissial
- Réalisation d'un emprunt d'un montant de 50 000,00 euros par la commune de Limersheim pour le compte du conseil de fabrique de Limersheim relatif aux travaux de rénovation de l'église
Autorisation de procéder à la signature de l'emprunt
- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2019
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2019
Dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.
Information aux conseillers municipaux
Budget principal

Divers

- Agis pour tes vacances
- Bibliothèque
- Association Atout Age Alsace
- Prairies fleuries
- Élections municipales
- Tour de table

Séance du 22 mars 2020

Suite aux mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 et à la mise en confinement de la population, la séance du 22 mars 2020 a été annulée.

Séance du 24 mai 2020

Lors de la séance du 24 mai 2020 et suite aux dernières élections municipales, le Nouveau Conseil Municipal est installé et a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Désignation du nombre d'Adjoints pour la durée du mandat
- Charte du l'élu local
- Délégations consenties au Maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Finances

- Détermination du régime indemnitaire du Maire et des Adjoints pour la durée du mandat.

Séance du 15 juin 2020

Lors de la séance du 15 juin 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu des séances du conseil municipal du 3 février et du 24 mai 2020 ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Fonctionnement du Conseil Municipal et désignations diverses

- Commission d'instruction et Commissions Permanentes du Conseil Municipal (CPCM) pour la durée du mandat
- Commission légale d'appel d'offre

- Désignation des divers délégués du Conseil Municipal.
 - Délégué du personnel communal.
 - Délégués auprès du comité des fêtes.
 - Renouvellement de la liste des Conseillers Communaux des Orphelins
 - Au sein d'un Etablissement Public Communal : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
 - Commissions consultative communale de la chasse, désignation de deux délégués
 - Désignation et nomination du correspondant défense
- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Affaires Générales

- Dénomination de la place située entre la salle de Cérémonies et l'église Saint-Denis
- Rapport 2018 sur l'éclairage public des Usines Municipales d'Erstein

Finances

- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2020
- Rénovation intérieure de l'église Saint-Denis, avenant n°1 au marché « Peinture », société Peinture Gehringer SAS, plus-value
- Rénovation intérieure de l'église Saint-Denis, avenant n°1 au marché « Plâtrerie », société Wereystenger, plus-value
- Rénovation intérieure de l'église Saint-Denis, avenant n°1 au marché « Gros-œuvre », société Construction MOOG, plus-value

Urbanisme

- Rétrocession de la voirie du lotissement « Les Jardins de Mathilde », section 31 parcelles 480/8 et 476/8
- Rétrocession de la voirie du lotissement « Les Jardins de Mathilde », section 31 parcelles 480/8 et 476/8
Habilitation spécifique de M. Pierre GIRARDEAU, adjoint au Maire pour représenter la Commune pour la signature de l'ensemble des pièces de l'acte administratif



Divers

- Liste des commissions communales
- « Jeanne & Crêpes »
- M. et Mme THOMAS
- Mmes Marie-Jeanne HENNES et Brigitte DELACOTE
- Agis pour tes vacances
- Maisons Fleuries
- Maison d'Assistantes Maternelles
- Tour de table

Séance du 6 juillet 2020

Lors de la séance du 6 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 juin 2020, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Avis de la Commune de Limersheim concernant le projet d'exploitation d'une installation de méthanisation à Zellwiller

Finances

- Subventions de fonctionnement 2020 aux organismes municipaux et organisations locales
- Subventions d'investissement 2020
- Acceptation d'un don de 80 000,00 € de la Fabrique de l'église pour le co-financement des travaux
- Affectation du résultat 2019
- Approbation du budget primitif 2020
- Tarifs des services publics locaux

Divers

- M. Yann STIEGER
- École
- Rénovation intérieure de l'église
- Tour de table



Séance du 10 juillet 2020

Lors de la séance du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs, conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2020.



Séance du 7 septembre 2020

Lors de la séance du 7 septembre 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2020, du conseil municipal du 10 juillet 2020 ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Désignation d'un délégué au SDEA
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - année 2020
- Rapport d'activité 2017-2018-2019 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Commission de contrôle des listes électorales - Désignation d'un délégué et d'un suppléant
- Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) »

Finances

- Réalisation d'un emprunt d'un montant de 50 000,00 euros par la commune de Limersheim pour le compte du conseil de fabrique de Limersheim relatif aux travaux de rénovation de l'église
Autorisation de procéder à la signature de l'emprunt
- Palmarès du jury fleurissement 2020

Divers

- Fonds de soutien intercommunal aux associations
- Panneaux bilingues
- Rentrée scolaire
- Fête des Aînés
- Dégradations sur domaine privé
- Chantier communal
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 2 novembre 2020

Lors de la séance du 2 novembre 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2020, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Rapport d'activité 2019 du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein Nord
- Rapport d'activité 2019 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets
- Porter à connaissance du Conseil Municipal : Enregistrement de la société Biométhane du Piémont

- Création de trois autorisations de stationnement de taxi
- Adhésion au service complet de la mission ADS de l'ATIP

Divers

- Nouveau confinement
- Bennes de tri à l'entrée du village
- École
- Adjudication de bois
- Maisons d'Assistants Maternels
- Rapports des Commissions et tour de table

Merci

Nous profitons de cette fin d'année pour remercier les Conseillers Municipaux qui ont décidé de ne pas renouveler leur mandat pour l'ensemble du travail accompli durant leurs nombreuses années au service de l'ensemble de la population limersheimoise.



Michel MUTSCHLER

Conseiller Municipal
durant 31 années

Élu du 24 mars 1989
au 24 mai 2020



Chantal DIEBOLT

Conseillère Municipale
Durant 19 années

Élue du 11 mars 2001
au 24 mai 2020



Hyacinthe HUGEL

Conseiller Municipal
durant 12 années

Élu du 16 mars 2008
au 24 mai 2020



Sébastien HURSTEL

Conseiller Municipal
durant 12 années
dont 6 années en tant qu'adjoint
de 2014 à 2020

Élu du 16 mars 2008
au 24 mai 2020

Merci à tous pour votre travail

École de Limersheim

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'effectif est de 39 élèves pour les deux classes de l'école de Limersheim.

Les effectifs des deux classes de l'école

Classe 1

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 18 élèves.

Petite section	5 élèves
Moyenne section	4 élèves
Grande section	3 élèves
Cours préparatoire	6 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.



Classe 2

La classe de Mme Abigaëlle RIEHL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 21 élèves.

Cours élémentaire 1	5 élèves
Cours élémentaire 2	5 élèves
Cours moyen 1	5 élèves
Cours moyen 2	6 élèves



Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.

Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.



Atelier en partenariat avec Caroline Allaire - Pôle Sud

Caroline Allaire, danseuse et chorégraphe, est venue à Limersheim, le 7 janvier 2020. Nous sommes allés dans la salle de motricité. Grâce au squelette Oscar, nous avons appris les os de notre corps. Ensuite, nous avons dansé, afin de comprendre quelles parties du corps étaient utilisées.

Le 13 janvier 2020, nous sommes allés à la salle de spectacle Pôle Sud à Strasbourg. Nous y sommes allés en bus. On a vu Caroline Allaire. Elle a présenté un spectacle de danse autour des parties du corps humain et surtout les os.

Texte écrit par

Louis, Maxence et Eliott

CM1/CM2

Le jeu de piste

Nous sommes allés au collège d'Erstein en bus pour participer à un jeu de piste organisé par les élèves de la classe de SEGPA.

Nous y sommes allés le 27 janvier 2020. Notre mission était de retrouver les clés du Directeur. Dans chaque classe, on avait une énigme à résoudre. A chaque fois on gagnait une carte.

A la fin, on a assemblé toutes les cartes pour trouver le numéro du casier dans lequel étaient cachées les clés. Puis, nous avons pris un goûter.

On a revu des anciens élèves de l'école primaire de Limersheim, qui sont maintenant au collège.

Texte écrit par

Noémie D., Lou et Franck.

CM1/CM2

Intervention Euro voyageur

Un intervenant est venu dans notre classe. Il avait une carte de l'Europe. Il nous a posé des questions sur les pays européens. Il nous a expliqué que le Royaume-Uni voulait sortir de l'Europe.

L'intervenant nous a expliqué comment les pays y rentrent et quels sont les pays principaux : la France, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique.

L'un des rôles de l'Europe : assurer la paix entre les pays Européens.

Texte écrit par

Mathis et Maël

CM1/CM2

L'école à la maison

A partir du 16 mars 2020, il y a eu le confinement. Nous devons limiter nos déplacements. On a fait école à la maison. Cela a beaucoup changé notre quotidien.

On faisait des dictées par vidéoconférence. La Maîtresse nous envoyait le programme par mail.

Nous avons été en confinement total jusqu'au 11 mai, à cette date, le déconfinement a commencé.

Il y a eu beaucoup de contraintes : pas le droit de se retourner en classe, 1 mètre de distance entre chaque élève et bien d'autres choses.

Texte écrit par

Lucie, Clément et Pierre

CM2

L'arrivée dans la classe 2

A la rentrée, le 1er septembre 2020, nous avons changé de classe et de Maîtresse.

Nous sommes maintenant dans la classe 2, chez Maîtresse Abigaëlle avec les plus grands.

Cette année, nous travaillons durement en classe de CE1.

Chez Maîtresse Fabienne, la classe était plus grande et il y avait beaucoup de jeux.

Dans notre nouvelle classe, nous avons plus de matériel : maintenant c'est nous qui gommons et nous écrivons avec un stylo !

Comme nos parents, nous avons une ardoise avec des craies. Maintenant, nous avons un tableau numérique : il est branché à l'ordinateur et grâce à un stylet, nous pouvons déplacer et replacer des mots dans les exercices.

C'est vraiment chouette !

Le travail est plus dur, les dictées sont plus longues.

Texte dicté à la Maîtresse par

Liza, Léonore, Noémie S., Capucine, Yoann, Clément, Aymerick

CE1/CE2

Retour à l'école après les vacances, le 02/11/2020.

Quand nous sommes revenus à l'école, les règles sanitaires avaient encore changé.

Maintenant, on doit se laver les mains encore plus qu'avant. On doit à nouveau respecter une distance d'1 mètre entre les élèves.

En classe, on n'a pas le droit de se retourner, même s'il y en a qui le font. On doit porter un masque toute la journée.

La Maîtresse nous autorise quand même à enlever le masque quelques instants à la fin de la récréation, si on s'éloigne des autres. Avant d'enlever le masque, il faut se laver les mains.

Texte écrit par

Louise, Jules et Florian.

CE2

État Civil

Naissances

Lucas HUGEL 20 février 2020



Noah FOESSEL 5 mars 2020



Sacha PERRIN 26 mars 2020



Adèle RINGEISEN 21 juillet 2020



Robin RUOLT 14 août 2020



Lévon HAYRAPETYAN 28 août 2020



Mariages

Rachel SCHAAL 27 juin 2020
Karim NINISS



Audrey-Emmanuelle GAMBARELLI 4 juillet 2020
Kévin DENDEN



Dominique PALADE 4 juillet 2020
Fabrice MARCHAL



Mariages

Alezia PICARD
Christophe RENAUD 21 août 2020



Isabelle RUNNEBURGER
Richard SENDNER 5 septembre 2020



Florence THIERSTEIN
Guillaume BOZDECH 3 octobre 2020



Noces d'Or



Christiane NICOLAS
Pierre FOESSEL 7 août 2020

Francine ISSENHART
Jean-Pierre BAUMERT 2 octobre 2020

Marie-Louise REIBEL
Gilbert BEYHURST 27 novembre 2020

*Félicitations aux nouveaux parents
et aux jeunes mariés.
Une pensée profonde aux familles endeuillées*

Décès

Pierre BOTTEMER
à l'âge de 71 ans 20 janvier 2020



Irène BINNERT, née KERN
à l'âge de 80 ans 10 février 2020



Angèle STAUB, née GREMMEL
à l'âge de 63 ans 14 mars 2020



Marie BEYHURST
à l'âge de 92 ans 18 juin 2020



Marguerite HAMM
à l'âge de 80 ans 5 octobre 2020



Grands anniversaires



80 ans

Irène BINNERT	18 janvier 2020
Danièle BEYHURST	15 mars 2020
Clémence FOESSEL	7 avril 2020

85 ans

Berthe HUGEL	30 avril 2020
Hélène WALTER	24 mai 2020

90 ans

Louise MUTSCHLER	9 février 2020
Lucie ISSENHART	22 avril 2020
Mathilde SCHAAL	7 décembre 2020

96 ans

Léonie HUGEL	18 août 2020
--------------	--------------

Avec la crise sanitaire qui a traversé notre pays depuis le début d'année, la municipalité n'a pas eu l'occasion de souhaiter les anniversaires à nos aînés.

Nous profitons de cette occasion pour leurs souhaiter tous nos vœux de santé pour les années à venir.

Une petite attention leur sera adressée en 2021.

Nouveaux arrivants

Il est important de rappeler que Limersheim, comme d'autres communes d'Alsace-Moselle, possède un fichier domiciliaire. Il est strictement confidentiel et est utilisé dans le cadre des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, pour diverses manifestations municipales comme le Repas des Aînés...

Vous êtes nouvel arrivant : pour être inscrit au fichier domiciliaire, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille ou une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Vous avez changé d'adresse dans la commune ou vous l'avez quitté, pensez à prévenir le secrétariat de mairie en indiquant votre nouvelle adresse.

Attention, cette démarche n'entraîne pas d'inscription automatique sur la liste électorale.

Gaétane CAZENAVE	15 septembre 2017
------------------	-------------------

57 B, rue Circulaire

Guillaume BOZDECH	
-------------------	--

Florence THIERSTEIN	11 décembre 2018
---------------------	------------------

3 A, rue des Platanes

Stéphanie REB	
---------------	--

Aurélien GENG	15 juin 2019
---------------	--------------

56, rue Circulaire

Bruno BACH	
------------	--

Huguette BACH	
---------------	--

Chloé BACH	21 décembre 2019
------------	------------------

Lucie BACH	
------------	--

14 B, rue des Noyers

Pierre-Olivier SCHWARTZ	
-------------------------	--

Mélanie SCHWARTZ	
------------------	--

	1er janvier 2020
--	------------------

Louis SCHWARTZ	
----------------	--

6, rue des Frênes

Riccardo FANTINI	
------------------	--

Estelle WEBER	
---------------	--

	4 janvier 2020
--	----------------

13, rue Circulaire

Angélique RENARD	
------------------	--

Julien XICLUNA	
----------------	--

Emma XICLUNA	
--------------	--

	19 janvier 2020
--	-----------------

Lucas XICLUNA	
---------------	--

63 A, rue Circulaire

Noé KIEFFER	
-------------	--

	1 ^{er} septembre 2020
--	--------------------------------

12, rue Binnen

Raphaël RIEBEL	
----------------	--

Elisabeth PINHEIRO	
--------------------	--

	26 octobre 2020
--	-----------------

14 C, rue des Noyers



Nouveauté 2021 - Installation d'une MAM

La Maison d'Assistante Maternelle « Le Voyage du Koala » ouvrira ses portes courant du 1^{er} trimestre 2021, dans le logement situé au-dessus de la Mairie dans un cadre familial et doté d'un jardin.

Composée de trois anciennes collègues, Solena, Géraldine et Élodie, toutes titulaires du CAP petite enfance et ayant une expérience en crèche, l'équipe de la MAM a axé sa priorité sur le bien-être des enfants mais aussi des parents.

La motricité libre permet à l'enfant d'explorer son corps et de se développer en toute confiance est aussi au programme des tout petits.

Chaque assistante maternelle peut accueillir simultanément un maximum de 4 enfants dans le local, garantissant ainsi leur sécurité et leur santé.

Pour exercer dans une MAM, l'assistante maternelle doit obligatoirement être titulaire d'un agrément spécifique et elle est salariée du parent qui l'emploie.

La crise sanitaire de cette année a légèrement retardé le projet, mais Solena, Géraldine et Élodie espèrent accueillir les premiers enfants au premier trimestre 2021.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter l'équipe à l'adresse mail suivante: levoyagedukoala@gmail.com

Nous serons ravis de vous accueillir à l'ouverture !
L'équipe du Voyage du Koala.



Déclarations préalables et Permis de construire 2020

Les formulaires d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc..) font l'objet de mises à jour régulières. Les versions en vigueur sont disponibles sur le site www.service-public.fr

- ⇒ Les plans cadastraux sont également disponibles à l'adresse www.cadastre.gouv.fr
- ⇒ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible à l'adresse <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67266>

Permis de Construire



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
HAYRAPETYAN Aram	Transformation d'une grange en habitation et rénovation de la maison Rue de la Boulangerie	A : 22/04/2020
PERRIN Tanguy	Création d'une piscine et d'un atelier 3 B, rue des Noyers	A : 29/06/2020
GIRARDEAU Pierre	Construction d'un carport 3, rue des Amandiers	A : 03/08/2020
APRAHAMIAN Adrien	Construction d'une maison d'habitation Rue de la Gare	R : 05/08/2020
Communauté de Communes du Canton d'Erstein	Création d'un périscolaire École, rue du Lin	A : 13/10/2020

Permis de Démolir

Demandeur	Objet	Décision
VOLLMER Gérard	Démolition d'un carport 4, rue des Noyers	A : 09/07/2020

Déclarations préalables



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
DARMOISE Cédric	Édification d'une clôture 2 B, rue Binnen	R : 02/12/2019
DUSCH Christine	Ravalement de façade 1, rue de la Gare	A : 16/01/2020
KLEINMANN Stéphane	Création d'une véranda et pergola 2 A, rue des Platanes	A : 16/01/2020
FOESSEL Pierre	Remplacement de fenêtres, porte-fenêtre et volets roulants 1, rue des Platanes	A : 20/01/2020
DARMOISE Cédric	Édification d'une clôture 2 B, rue Binnen	A : 06/02/2020
CALMEJANNE Agnès	Édification d'une clôture 20, rue du Verger	A : 21/02/2020
GUIDAT Erwin	Ravalement de façade 26, rue Valpré	A : 27/02/2020
ROESSLINGER Raphaël	Ajout d'une fenêtre de toit, réfection couverture et pignon, suppression d'une porte 4, rue Circulaire	A : 28/02/2020
PREVOST Patrick	Transformation d'une fenêtre en porte 70 A, rue Circulaire	R : 23/03/2020
PREVOST Patrick	Transformation d'un atelier en maison d'habitation 70 A, rue Circulaire	R : 23/03/2020
BARTH Michel	Pose de panneaux photovoltaïques et velux 1, rue des Charmes	A : 09/04/2020
CHORIOLE Stéphane	Édification d'une clôture 14 A, rue des Noyers	A : 06/05/2020
GOETZ Serge	Ravalement des façades et remplacement des volets 8, rue du Vin	A : 11/06/2020
REIBEL Raphaël	Édification d'une clôture 14 C, rue des Noyers	A : 17/06/2020
PLATZ Claudia	Fermeture d'un auvent 10, rue du Verger	A : 03/07/2020
BACH Bruno	Édification d'une clôture, création d'un SPA et abri de jardin 14 B, rue des Noyers	A : 24/07/2020
ZIMMERMANN Jonathan	Édification d'une clôture 2, rue des Cerisiers	R : 06/08/2020
GLASSER René	Création d'un appentis 62, rue Circulaire	A : 07/08/2020
BEYHURST Laurent	Installation de protection solaire à lames orientables 35 A, rue Circulaire	A : 25/08/2020
GAMBARELLI Pierre-Michel	Ajout d'une fenêtre de toit 40, rue Circulaire	A : 03/09/2020
Commune de Limersheim	Changement de destination d'un appartement en ERP 10, rue du Vin	A : 01/10/2020
BINNERT Bernard	Rénovation de la maison 25, rue Circulaire	A : 13/10/2020
BLANCHÉ Marguerite	Remplacement des fenêtres 23, rue Circulaire	A : 15/10/2020



Rénovation de l'Église Saint Denis et aménagement d'une place publique entre les bâtiments « Église et Salle des Cérémonies »

Notre église en quelques dates

- Construction entre 1766 et 1768
- Installation de l'orgue en 1825
- Démolition et agrandissement de la sacristie en 1833
- Installation des bancs actuels en 1887
- 1^{ère} restauration en 1912
 - Restauration des autels latéraux
 - Remplacement des dallages de la nef et du chœur
 - Mise en place des stations du chemin de croix
- Installation du chauffage en 1947
- 2^{ème} restauration en 1965 - le grand chamboulement
 - Enlèvement de l'ensemble du mobilier à savoir les autels, statues, stalles du chœur, tableaux, stations de chemin de croix
 - Décoration du chœur avec une mosaïque représentant le Christ ressuscité et remplacement du chemin de croix par une mosaïque moderne.
- 3^{ème} restauration en 1990
 - Travaux de crépis et peinture, de plâtrerie, d'électricité et de luminaires, de sonorisation et réparation des vitraux.



Sans oublier les nombreux travaux bénévoles effectués par les membres du Conseil de Fabrique et de la Commune.

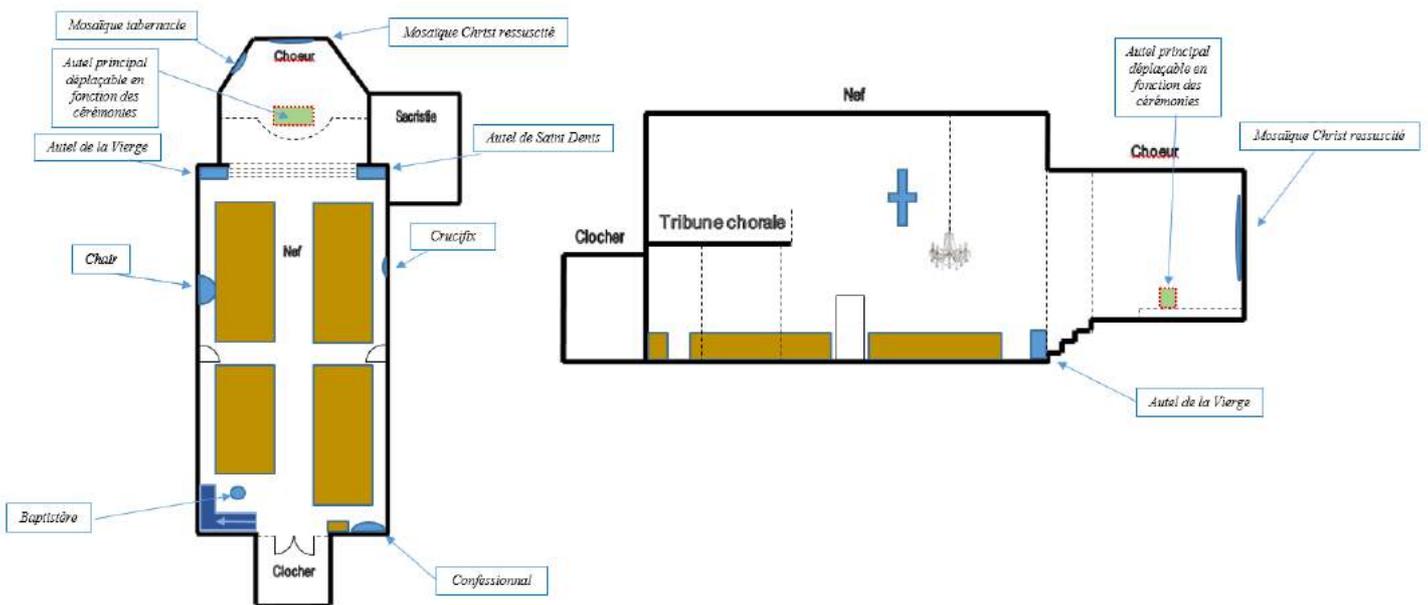
Quelques photos souvenirs avant la réalisation des travaux



Rappel de la liste des travaux prévus dans le cadre de la rénovation 2019 -2020

➤ Travaux dans l'église :

- Pose d'un faux-plafond dans le chœur, la nef et le clocher avec reconstitution des moulures
- Peinture des murs et plafonds
- Mise aux normes de l'électricité, issues de secours et modification des luminaires
- Remplacement du système de chauffage avec création d'une nouvelle chaufferie
- Création d'un nouvel espace de baptême avec la rénovation du baptistère
- Acquisition d'un nouvel autel déplaçable pour le chœur et rappel pour les autels latéraux
- Travaux de sonorisation (enfouissement des gaines dans les murs)
- Enlèvement des agenouilloirs
- Fermeture des niches de chauffage existantes, du baptistère existant et de l'emplacement de l'autel latéral



➤ Travaux dans le clocher de l'église

- Rénovation des abassons du clocher
- Remplacement du système d'enclenchement des cloches
- Acquisition d'une nouvelle cloche pour marquer les 250 ans (*tranche conditionnelle si financement suffisant*)

➤ Travaux extérieurs

- Création d'une place publique entre les bâtiments « Église et Salle des Cérémonies »
- Déplacement du Monument aux Morts
- Déplacement des 2 portails d'entrée au cimetière
- Mise en accessibilité des bâtiments église et Salle des Cérémonies



Décompte financier de l'opération

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot	Intitulé du Lot	Entreprises	Montant TTC <i>(Montant des marchés)</i>	Montant TTC <i>(Factures payées avec avenants en cours de chantier)</i>
1 A	Echafaudages intérieurs	FREGONESE ET FILS SA	11 760,00 €	11 172,00 €
1 B	Gros-Œuvre	CONSTRUCTION MOOG	68 556,00 €	68 496,00 €
2	Plâtrerie	WEREYTINGER	41 057,64 €	43 203,12 €
Consultation	Électricité	JS ELEC	54 780,00 €	70 315,20 €
4	Peinture	PEINTURE GEHRINGER	21 335,23 €	22 492,84 €
Consultation	Carrelage	KA-RO Créations	4 236,00 €	5 089,80 €
6	Chauffage	JUNG & Cie	41 668,80 €	41 668,80 €
7	Mobilier liturgique	JPB AUTOUR DU BOIS	25 584,70 €	25 584,70 €
8	Campanaire	BODET CAMPANAIRE	10 723,20 €	10 723,20 €
9	Travaux de voirie, hors déplacement du monument aux morts	EUROVIA	90 729,60 €	88 209,60 €
TOTAL			375 411,17 €	386 955,26 €

Ce chantier sera financé de la manière suivante :

Dépenses		Recettes	
Travaux réalisés par les entreprises	386 955,26 €	Conseil Départemental <i>(Fonds de solidarité)</i>	100 000,00 €
Maîtrise d'œuvre pour le lot chauffage	3 840,00 €	Région Grand Est <i>pour la rénovation de l'église</i>	6 843,00 €
Fondations pour le Monument aux Morts	3 300,00 €	Région Grand Est <i>pour la place de l'église</i>	17 175,00 €
Déplacement du Monument aux Morts (levage)	801,00 €	Paroisse Saint Denis <i>(Fonds propres)</i>	80 000,00 €
Démolition de l'autel dans le chœur de l'église	1 980,00 €	Paroisse Saint Denis <i>(Emprunt via la Commune)</i>	50 000,00 €
Achat des bancs et bac à fleurs	1 983,72 €	Commune de Limersheim <i>(Fonds propres)</i>	144 841,98 €
TOTAL	398 859,98 €	TOTAL	398 859,98 €

Retour en images sur ce chantier exceptionnel

Le chantier de rénovation intérieure de l'église paroissial et l'aménagement de la nouvelle place a été l'un des plus importants de la fin d'année 2019 et de l'année 2020.

Aussi, nous vous proposons sur les pages à venir un petit retour en images sur ce chantier d'exception. Nous vous présentons tout d'abord les chantiers réalisés par les bénévoles et le personnel communal, puis quelques photos des travaux réalisés par les entreprises et pour finir, une surprise vous attendra.







Les travaux du samedi 7 septembre ont permis de :

- vider l'église de son mobilier (tableaux, statues,...),
- démonter l'ensemble des radiateurs,
- démonter les agenouilloirs,
- démonter les anciens autels latéraux,
- démonter les bans et préparer l'espace de baptême
- démonter la sono existante
- préparer les espaces extérieurs avec le démontage des portails

Cette journée s'est achevée par un moment de convivialité offert par la paroisse.

Retour en images sur ce chantier

Travaux communaux réalisés par Yann le 17 septembre 2019



Démontage soigné des poteaux du portail arrière de l'église en vue de sa repose dans le cadre du projet d'aménagement.

Retour en images sur ce chantier

Travaux bénévoles réalisés par Etienne BINNERT le 5 octobre 2019



Démontage soigné d'une ancienne croix prise dans le mur du cimetière de l'église. Son nouvel emplacement n'est pas encore défini à ce jour.



Les travaux du samedi 19 octobre ont permis de :

- préparer la nouvelle zone de baptême pour les travaux du carreleur,
- démonter le mur d'enceinte à l'entrée de l'église

Cette journée s'est achevée par un moment de convivialité offert par la paroisse.





Un chapiteau de colonne a été découvert dans le mur d'enceinte du cimetière.
Ce chapiteau a été réemployé dans le cadre des travaux dans l'église afin de soutenir l'escalier de la tribune.



Réalisation des saignées d'électricité et de sono par l'équipe communale.

Le matériel a été loué et les travaux ont été réalisés par Yann et le Maire Stéphane SCHAAL.





Travaux à l'extérieur de l'église :

- Création des conduites pour le nouveau chauffage et percement sous le mur de l'église
- Construction de la nouvelle chaufferie

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise MOOG



Travaux à l'intérieur de l'église :

- Mise en place d'un SAS intérieur pour limiter la diffusion de poussière
- Création des bouches de chauffage après percement sous le mur de l'église

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise FREGONESE



Pose d'un échafaudage dans l'ensemble de l'église.



Travaux de reprise totale du plafond de la nef avec la mise en place de corniches identiques à l'existant.



Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise WEREYSTENGER



Travaux de plâtrerie :

- fermeture des anciennes niches de chauffage, de l'emplacement du baptistère, de la niche de la vierge
- piquage du plâtre existant après sondage
- reprise du plâtre

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise GEHRINGER



Travaux de peinture après mise en service du chauffage en début d'année 2020.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise JS Elec



L'ensemble de l'installation électrique et de la sono a été reprise dans le cadre du chantier.

Une installation de « sécurité incendie » a également été posée afin de se conformer à la réglementation en vigueur pour les Etablissement Recevant du Public (E.R.P).

L'éclairage intérieur de l'ensemble de l'Eglise a été repris.



Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise Bodet



Remplacement des abassons sur le clocher de l'église et de l'horloge-mère.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise JUNG & Cie



Isolation des conduites de chauffage (bruit et chaleur) et première mise en route de la chaufferie.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise KA-RO Créations



Réalisation de la nouvelle zone de baptême avec la pose d'une chape et de carrelage.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise MISSMER



Démontage de l'autel.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise JP autour du bois



Mise en place du nouveau mobilier liturgique fabriqué en atelier
Petit message pour les générations futures.

Retour en images sur ce chantier

Mise en place du nouveau baptistère



Le pied du baptistère a été réalisé par M. Albert MARTZ, tailleur de pierres à Hindisheim.

Un morceau de l'ancien pied a été installé sur le Monument aux Morts.

Le couvercle de l'ancien baptistère a également été rénové.



Retour en images sur ce chantier

*Avant la remise en service du bâtiment,
un petit coup de nettoyage et l'installation du mobilier*



Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise ROCA



Création de la dalle pour le nouvel emplacement du Monument aux Morts.

Retour en images sur ce chantier

Travaux réalisés par l'Entreprise EUROVIA



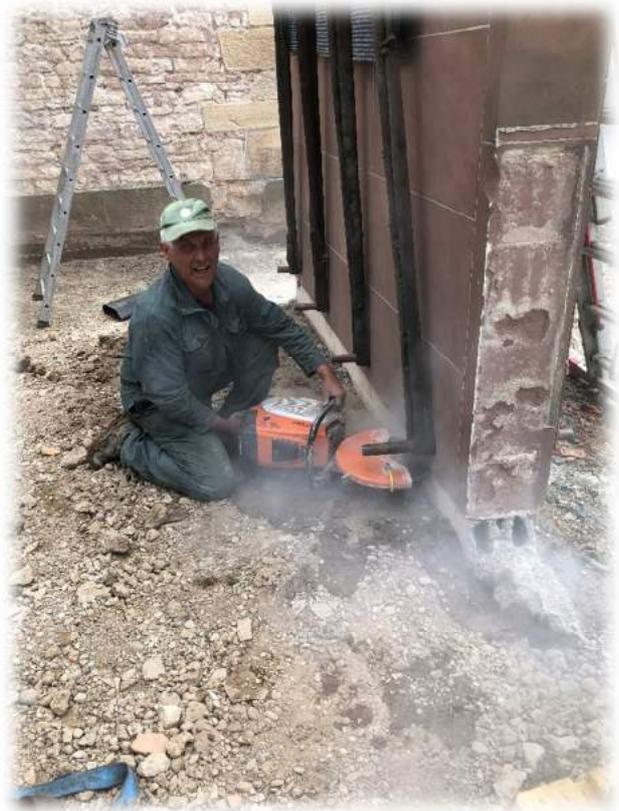
Travaux d'aménagement de la place.

Retour en images sur ce chantier

Travaux de déplacement du Monument aux Morts par l'équipe communale



Le 29 mai 2020, l'équipe municipale avec l'aide de l'entreprise SCHEER a procédé au déplacement du Monument aux Morts.



Retour en images sur les découvertes durant le chantier

Lors du démontage, ce n'est pas un trésor de pièces d'or qui a été découvert dans l'église, mais un message laissé lors de la mise en place de l'autel en 1968. Il comporte un message écrit ainsi que les pièces de monnaie de l'époque.



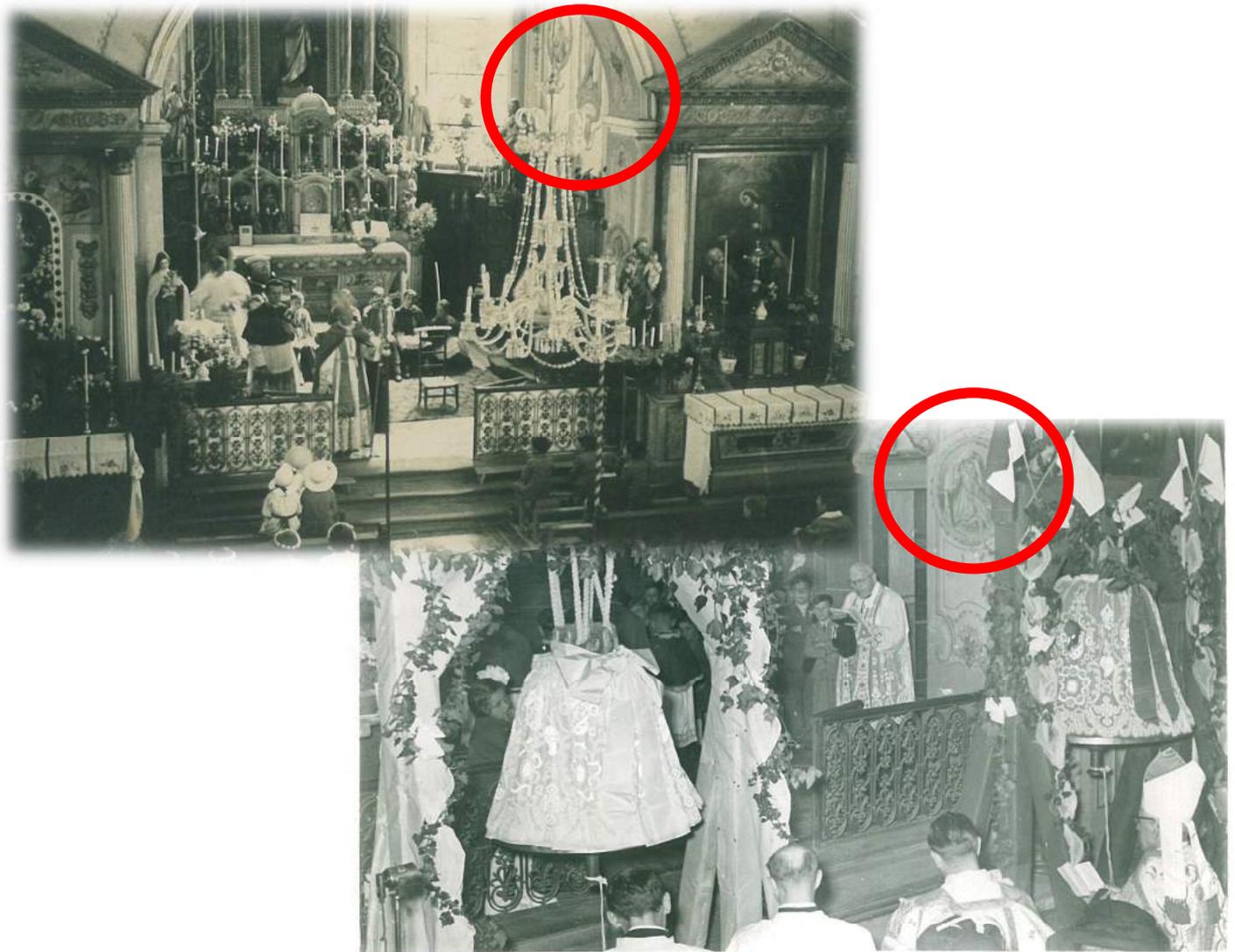
Monsieur Elchinger, évêque de Strasbourg
Charles De Gaulle étant président de la République Française
Issephart Joseph, Maire de Limersheim
M. Antoine, Adjoint au Maire
M. Gatty, Instituteur,
M. Ritt Albert, curé

Le présent autel a été construit
par Juhaz Georges, carreleur à Erstein et Fuhry Louis, son aide
le 3 décembre 1968
Le prix a été de 4'000 Francs @. Ritt, curé



D'autres découvertes ont été mises à jour dans le chœur de l'église.

Pour vous permettre de vous souvenir, quelques photos qui nous ont permis de lancer les recherches :



En analysant les photos anciennes de l'église avant 1965, on remarque des petites fresques au niveau du chœur de l'église.

A la lumière, on distingue une démarcation dans la peinture.

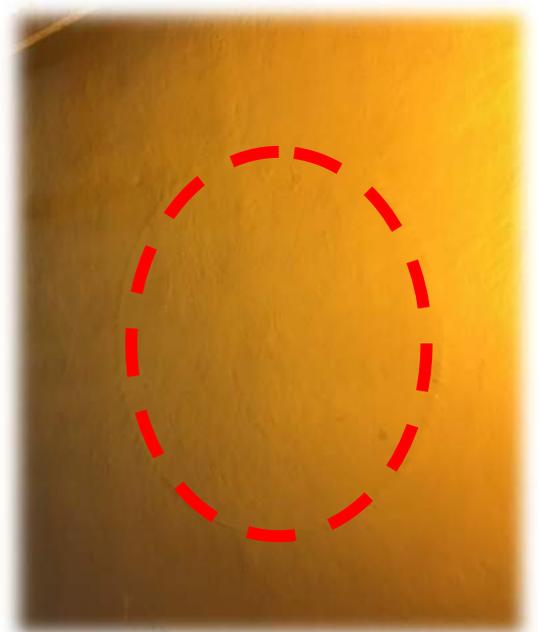
Ainsi, dans le chœur, les 4 évangélistes :

- Saint Matthieu, représenté avec son symbole un ange
- Saint Marc, représenté avec son symbole un lion
- Saint Luc, représenté avec son symbole un taureau
- Saint Jean, représenté avec son symbole un aigle

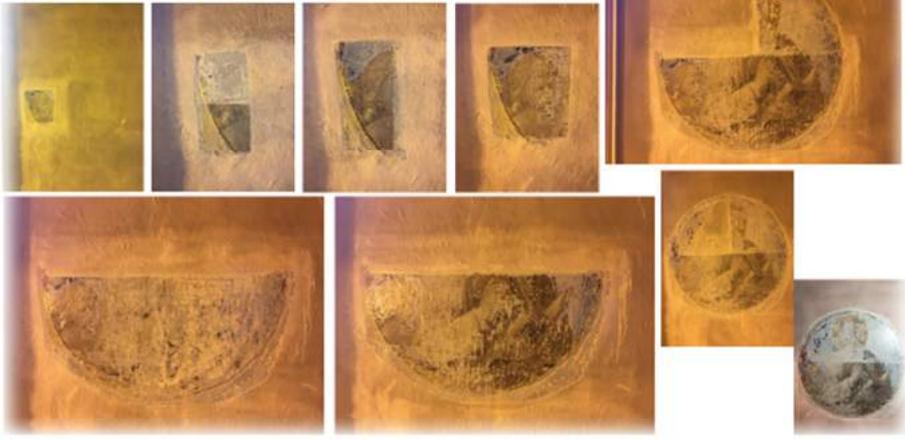
Et un évêque qui pourrait être Saint Denis ont été découverts, cachés sous une couche de plâtre et les diverses couches de peinture mise en place lors des diverses restaurations.

Dans l'arche entre le chœur et la nef, c'est une autre découverte qui a été faite, à savoir les 4 grands prophètes auxquels sont attribués les livres de la bible hébraïque ou de l'Ancien Testament :

- Isaïe
- Jérémie
- Ézéchiël
- Daniel



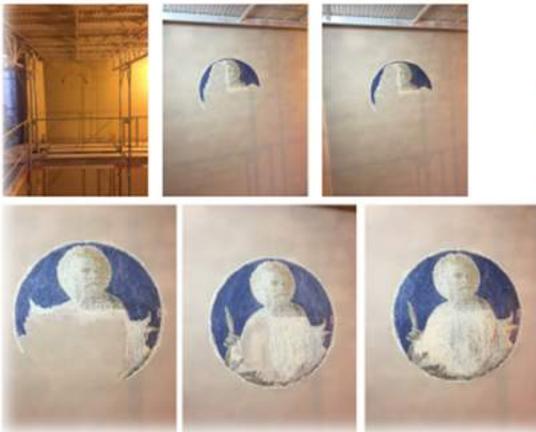
Saint Matthieu



Saint Marc



Saint Luc



Saint Jean



L'Evêque Saint Denis



Venez découvrir ces trésors à l'église.



Ces travaux de mise en lumière et de restauration ont été réalisés bénévolement pendant plus de 2 mois, dans une église non chauffée par M. Patrick SCHAAL et son neveu, le Maire, Stéphane SCHAAL.

Merci pour ce beau travail !!!!

Travaux du bâtiment de la place de l'église - aménagement de stationnements

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la place de l'Église avec la création de 2 logements et afin de se conformer aux règles du Plan Local d'Urbanisme, la Commune de LIMERSHEIM devait réaliser 2 places de stationnement par logement.

Dans ce cadre, un dossier de démolition de l'ancienne grange de l'instituteur avait été déposé en même temps que le permis de construire, permettant ainsi la création de 4 places.

Au cours des travaux de réhabilitation et après de nombreuses discussions au Conseil Municipal, il avait été, dans un premier temps, prévu de conserver ce bâtiment annexe situé sur le terrain.

L'aménagement des 4 places s'est avéré complexe à réaliser avec le maintien de ce bâtiment et dans de bonnes conditions de sécurité.

Le nouveau Conseil Municipal a donc décidé de le démolir. Ces travaux ont été réalisés en régie le samedi 17 octobre 2020.



Un aménagement des stationnements avec création d'un garage à vélo seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2021.

Aménagement d'un tronçon de la rue des Noyers

En 2016, la Commune de LIMERSHEIM avait inscrit l'aménagement de la rue des Noyers devant l'habitation de M. et Mme Christian WOLLENBURGER et la future habitation de M. Tanguy PERRIN, dans le cadre des travaux inscrits au projet de territoire avec le Département du Bas-Rhin.

Cette année, après achèvement des travaux de construction de l'habitation de M. PERRIN, les travaux de voirie ont enfin été réalisés.

Les travaux se sont élevés à la somme de 9 416,97 euros.

Une subvention du Département du Bas-Rhin d'un montant de 3 067,84 euros a été accordée à cet effet.

Reste à charge de la Commune : 6 349,13 euros.



Travaux du Conseil Départemental

Le Conseil départemental a profité de la saison estivale pour réaliser un gravillonnage sur un tronçon de la rue Circulaire, aujourd'hui encore route départementale.



Travaux en régie réalisés par l'équipe municipale 2020

Comme chaque année, la Commune de Limersheim a encore réalisé de nombreux travaux en régie.

Ces travaux sont réalisés majoritairement par notre ouvrier communal Yann, mais également souvent par les adjoints, Pierre et Bernard.

Merci à eux pour cet investissement qui permet à la Commune de faire des économies non négligeables dans notre budget communal.

Cette année, la liste des travaux en régie se résume aux chantiers suivants :

- ⇒ Travaux à l'école :
 - Déplacement du tableau blanc numérique dans les classes élémentaires
 - Déplacement d'un tableau à la maternelle
 - Déplacement d'un écran de projection à la maternelle
 - Installation d'un vidéo projecteur au plafond à la maternelle
 - Rénovation des éclairages de sécurité de l'école
- ⇒ Église :
 - Divers travaux de finitions à l'intérieur du bâtiment et préparation de surfaces dans le cadre des travaux
 - Démontage des portails d'entrée au cimetière
 - Ajustement et repose des portails après travaux
- ⇒ Place du Souvenir :
 - Déplacement du Monument aux Morts
 - Mise en place d'un éclairage sur le Monument aux Morts déplacé
 - Pose de prises électriques sur la place
- ⇒ Mairie :
 - Pose d'un réseau informatique suite à l'arrivée de la fibre dans les locaux de la mairie
- ⇒ Caserne des pompiers :
 - Installation du DAE
- ⇒ Éclairage public :
 - Rénovation des illuminations de Noël
 - Mise en place de nouvelles prises sur les candélabres d'éclairage public
 - Démontage et pose de candélabres durant les phases travaux
- ⇒ Bâtiment ancienne école, place de l'Église :
 - Démolition de la grange

Encore une fois, un grand merci à Yann pour son travail tout au long de l'année.

Aménagement de l'entrée du village

Au cours de la précédente mandature, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, à l'époque, avait proposé aux Communes membres de procéder au remplacement des bennes de tri aériennes par des bennes de tri enterrées.

La Commune de Limersheim avait alors mené une réflexion sur un projet d'aménagement de l'entrée du village, sur le terrain gravillonné au niveau de l'arrêt de bus, situé entre la RD 388 et la RD 888.

Elle a également décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le traitement sur l'ensemble des terrains et espaces verts communaux ce qui a alors produit un travail complémentaire de désherbage manuel.

Tenant compte de ces deux points, et après discussions avec Yann, notre ouvrier communal et le Conseil Municipal, ce chantier va voir le jour.

Sur l'îlot de l'arrêt de bus, situé à l'angle de la RD 388 et de la RD 888, la surface gravillonnée sera remplacée par une surface herbacée. Un chemin en dalle permettra d'accéder à l'abribus.

La Commune de Limersheim aura à sa charge la démolition de la dalle en béton et la mise en place de terre végétale sur l'ensemble de la surface.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein prendra en charge les bennes enterrées ainsi que les travaux d'enfouissement.

Ce chantier sera réalisé durant le premier semestre 2021 et les bennes seront installées sur le parking du cimetière pendant la durée des travaux.



Création d'une cantine scolaire à l'école de LIMERSHEIM

Depuis la mise en place du périscolaire par la Communauté de Communes en 2013, les enfants des Communes de LIMERSHEIM, HINDISHEIM, HIPSHEIM et ICHTRATZHEIM déjeunent chaque jour à la cantine centralisée située à Saint-Ludan.

Cependant, après de nombreuses années de service, les effectifs ne cessent de progresser ce qui engendre une organisation de plusieurs services repas dans un temps court.

Aussi, la Communauté de Communes a mené une réflexion afin de réduire le nombre d'enfants se rendant à la cantine de Saint-Ludan chaque jour.

Un projet d'une nouvelle structure périscolaire devant être installée à Hindisheim a été retenu. Cependant, afin de palier au délai de construction de ladite structure, en accord avec la Commune de LIMERSHEIM, une cantine provisoire sera installée à l'arrière de l'école.



Le chantier a démarré le 17 novembre 2020 pour les travaux de fondations et réseaux. Les éléments préfabriqués seront livrés début janvier 2021.

La mise en service est programmée courant du 1er semestre 2021. Les enfants de LIMERSHEIM et HINDISHEIM seront les utilisateurs de cette nouvelle structure.

Un geste de solidarité

2020 aura été une année très particulière.

La Commune de LIMERSHEIM s'est associée à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein aux côtés du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de la Région et de l'Etat pour faciliter et appliquer les mesures de confinement indispensables à la protection des concitoyens, et pour accompagner au quotidien les personnes isolées et vulnérables.

Aussi, afin d'assurer dans les meilleures conditions sanitaires possibles la reprise des activités des entreprises, des commerces, des établissements scolaires et des services, à partir du 11 mai 2020, la disponibilité de masques de protection pour l'ensemble des Bas-Rhinois est essentielle.

Dans cette perspective, la Commune de Limersheim, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, le Conseil Départemental du Bas-Rhin se sont associés pour **équiper gratuitement de deux masques de protection en tissus lavables l'ensemble des habitants de la Communauté des Communes.**

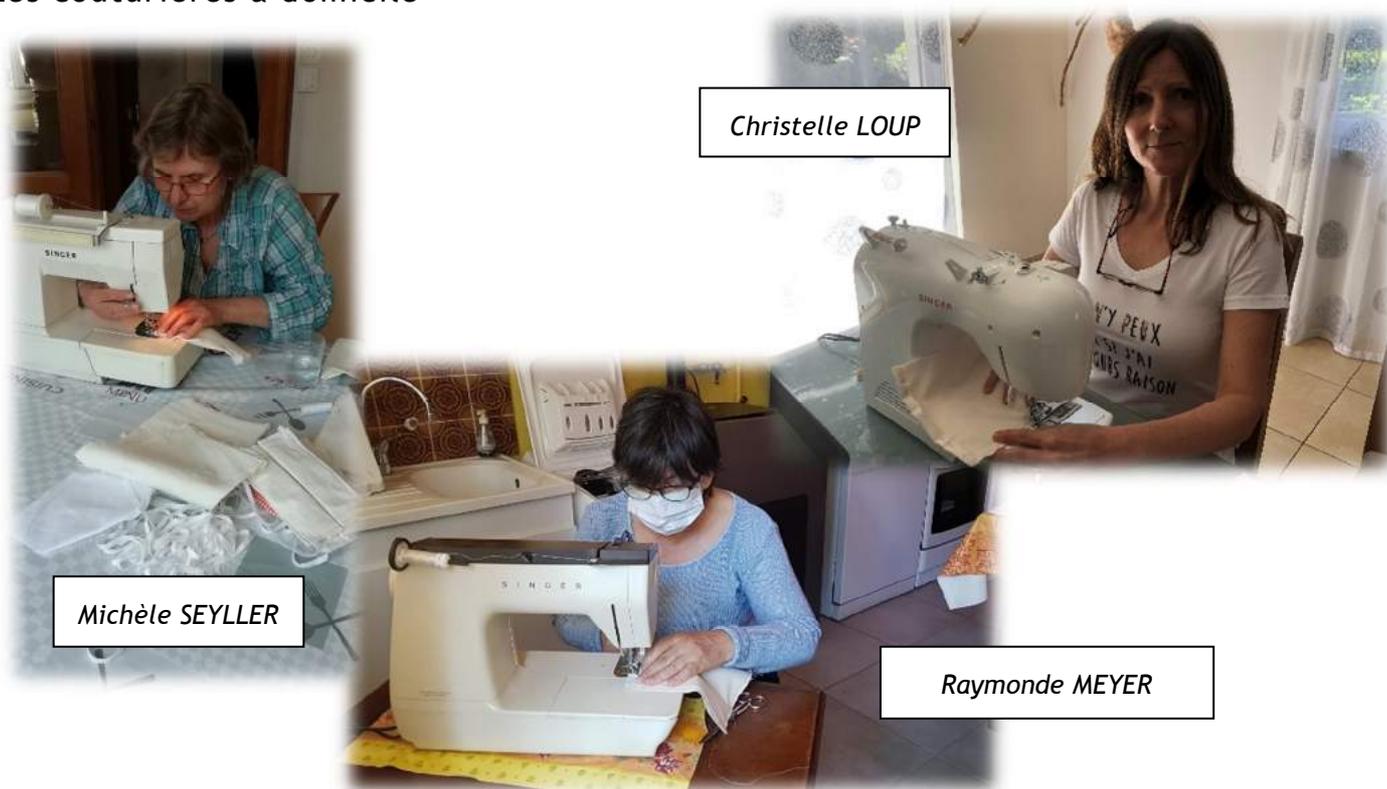
Les surcharges de commande et de production ont amené à des retards de livraisons.

La Commune de LIMERSHEIM a décidé de doter chaque habitant d'un masque supplémentaire.

Les fournitures pour la réalisation de ce masque ont été achetées par la Commune auprès d'une société spécialisée afin de bénéficier du respect de toutes les normes AFNOR.

24 couturières et 2 couturiers bénévoles, ainsi que 7 assistants couturiers ont assemblé ces masques du 7 au 9 mai 2020.

Les couturières à domicile



Les couturières à domicile



Marinette HUGEL - Christiane FOESSEL - Denise BINNERT



Suzanne BOURESSAS



Yolande ZEIL



Elizabeth APRAHAMIAN



Michèle ANTZ

Angèle LUTZ



Christine SPRAUEL

Les couturières à domicile



Carole BOIZET



Rosa PREVOST

Les couturières et couturiers au Foyer Club, gracieusement mis à disposition par l'Association pour cet acte de solidarité



Raymonde, debout, Caroline FROMMWEILER en face, Fabienne SCHAAL en train de coudre et Marie-Odile KIEFFER de dos.



Fabienne SCHAAL et Marie-Odile KIEFFER



Julie LAZERUS



Sylviane GOETZ

Les couturières et couturiers au Foyer Club

Corinne ISSENHART



Bernadette SEURET



Aurélié PHILIPPE, au premier plan,
Bernadette et Marie-Jeanne à l'arrière



Marie-Jeanne HENNES



Chantal DIEBOLT



Merci à vous toutes et tous !!

Christophe HUGEL, adjoint honoraire



Pierre GIRARDEAU, notre adjoint



Sans oublier les « assistants couturiers »



Maélys et sa maman, Céline
BOTTEMER



Brigitte DELACOTE et Audrey DIEBOLT

Yann STIEGER, notre ouvrier communal, Caroline FROMMWEILER et Angélique DRUPT préparant les éléments composant un masque pour les couturières à domicile



Même notre Maire, Stéphane SCHAAL, a été mis à contribution pour le repassage des plis des masques

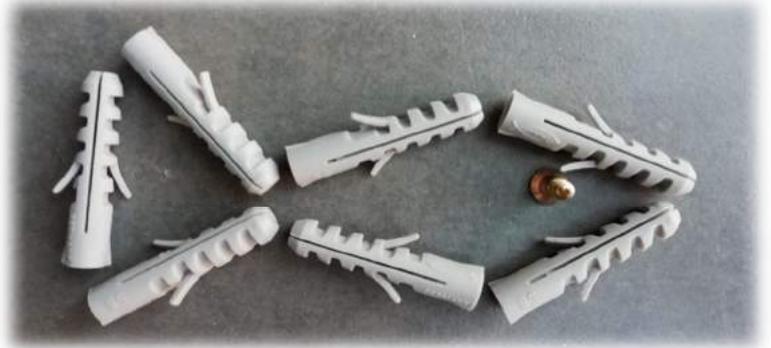


Les 700 masques qui ont été distribués aux Limersheimois

Quelques actions durant le confinement (17 mars au 11 mai 2020)

Durant le confinement, plusieurs actions ont encore été menées par les villageois :

- Le soir du 20 mars, à travers un message envoyé sur le compte Facebook de la Commune de Limersheim, chaque habitant de Limersheim était invité à allumer une bougie sur le rebord de sa fenêtre en mémoire de Mme Angèle STAUB, épouse de notre Maire honoraire, René STAUB, décédée le 14 mars 2020, dans sa 64^{ème} année.
En effet, en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, il n'y a pas eu de messe d'adieu et l'inhumation a été réalisée dans la stricte intimité de la famille.
- À l'occasion du 1er avril, un défi a été lancé sur le compte Facebook de la Commune de Limersheim. Ce défi consistait à réaliser un « poisson d'avril » avec les objets à dispositions des habitants de la Commune.



Défi des poissons



Bravo pour cet esprit de créativité !!!

Acquisition d'un DAE

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

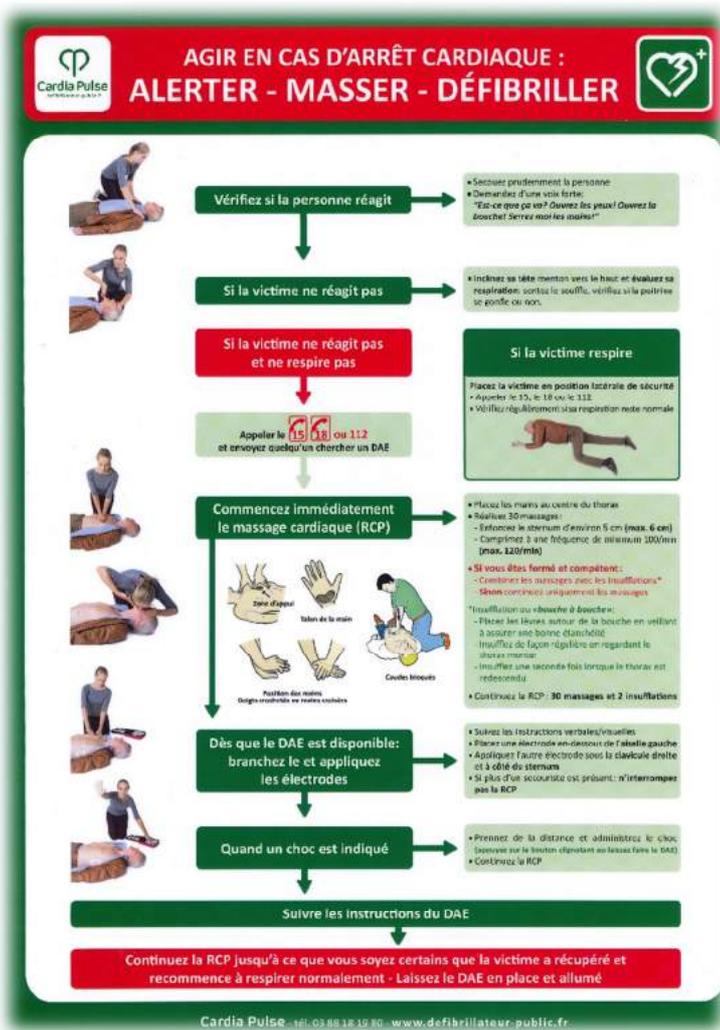
Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès.

La loi du n°2018-527 du 28 juin 2018, votée à la quasi-unanimité par les deux Assemblées, vient renforcer ce cadre législatif et réglementaire.

Aussi, au cours de l'année 2020, la Commune de LIMERSHEIM a procédé à l'acquisition d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) pour un montant de 2 190,00 Euros.

Ce DAE est installé sur la façade de la Caserne des Pompiers, place de l'Église.

Dans le cadre de cette acquisition une formation au grand public est prévue. Cependant, en raison de la crise sanitaire, cette formation sera proposée à la population courant de l'année 2021.





En cette année 2020 si particulière, les événements et animations scolaires des vendredis après-midi pour les élèves et les institutrices de l'école de Limersheim ont été réduites à « peau de chagrin ».

Nous avons eu du temps... beaucoup de temps... pour peaufiner de belles vitrines au fil des saisons et des thèmes... pour sélectionner une série de nouveaux livres, documentaires et dvd. Il y en a pour tout le monde, des plus petits aux plus grands ! Toujours disponibles pour les scolaires, les grands classiques comme Camus, Zola, Musset, Balzac, Corneille... Les jeux de société d'aujourd'hui et d'hier ont eu tant de succès, que nous proposons maintenant un espace ludothèque dédié. Au fil des arrivages de nouveaux livres et jeux, nous aurons le plaisir de vous les présenter sur notre page Facebook.



Heureusement, nous avons pu vivre et partager ensemble l'édition 2020 de la nuit de la lecture!!! Vous vous souvenez ? C'était « **Ambiance** » veillée d'antan!!!

Marie-Pascale a eu un franc succès auprès des enfants avec une série d'**ESCAPE GAMES** très appréciés à la bibliothèque, alors qu'Aurélie et Christelle jouaient avec les mots (ni-oui ni-non, mot interdit, mémorium...) et que d'autres encore se régalaient de tisanes chaudes et d'**histoires contées autour du feu** par notre invitée auteure Marie-Angela et Carole.



Le conte des 3 oranges aura ravi les petits comme les plus grands.



Après cette mise en bouche, comme autrefois, chacun s'est installé dans la « stub » de son choix: (re)découvrir les jeux de société d'antan avec Claudia et Marie-Jeanne, tricoter et crocheter avec Milla et



Sylvie, casser des noix et des noisettes en chantant avec Angèle, écouter des **textes et poèmes du centenaire Jean Paquet** lu par sa fille Suzanne ou les souvenirs que Grand-Mère Angelina raconte à sa petite-fille. Difficile de ne pas trouver chaussure à son pied pour passer une bonne veillée !!!



Au-delà des multiples bienfaits déjà connus de la lecture, pour beaucoup lors du confinement lire a été comme un véritable antidote, un refuge, une évasion. C'est pourquoi nous avons souhaité proposer à toutes les personnes à mobilité réduite, un service d'emprunt/retour de livres à domicile.



Nous tenions à vous remercier pour votre soutien et vos dons de livres, dvd et de jeux tout au long de l'année. Un appel est lancé aux personnes intéressées par le **bénévolat à la bibliothèque : BIENVENUE !**

Les horaires de la Bibliothèque :

- Lundi de 15h45 à 16h45
- Mercredi de 11h à 12h
- Vendredi de 15h45 à 16h45
- Samedi de 14h à 15h

Les bénévoles : Aurélie Hurstel, Bernadette Seuret, Chantal Diebolt, Christelle Diebolt, Claudia Platz, Marie-Jeanne Hennes, Marie-Pascale Gambarelli, et Sylvie Stolz.

L'échinacée, une plante ornementale qui nous veut du bien !

Originnaire d'Amérique du Nord où elle pousse à l'état sauvage, l'Échinacée Purpura est une belle vivace aux magnifiques fleurs (capitules) pourpres.

Elle aime les sites ensoleillés et plutôt secs, résiste bien à la sécheresse et ne demande que très peu, voire pas d'arrosage.

Les plantations se font au printemps et à l'automne. On peut diviser la touffe, ce qui permettra de prélever des racines pour un autre usage.

Depuis des temps immémoriaux, les indiens d'Amérique utilisent l'échinacée pour panser les plaies. C'est une plante majeure dans leur pharmacopée.

Elle possède des vertus cicatrisantes, anti-inflammatoires et antiseptiques.

Elle renforce les défenses de l'organisme lors d'infections générales, en cas d'infections chroniques, de refroidissement ou d'états grippaux. Elle réduit considérablement le pourcentage de récurrences en cas d'infection mycosique, bactérienne et virale.

En prévention, elle stimule le système immunitaire.

S'il est facile de trouver la teinture d'échinacée en pharmacie et parapharmacie, on peut aussi prélever racines, feuilles et fleurs dans son jardin.



Tisane de feuilles et fleurs séchées :

En cas de maux de gorge, pour accélérer la guérison en cas de maladie infectieuse.

1 cuillère à soupe du mélange dans un 1/4 de litre d'eau bouillante, et laisser macérer 10 mn. A boire matin et soir.

Teinture mère de racines et fleurs :

En prévention, pour renforcer le système immunitaire.

- Introduire racines et fleurs fraîches dans un bocal de 250 ml,
- Couvrir avec de l'alcool à 90° ,
- Si les fleurs sont sèches on peut utiliser de l'alcool à 40° (eau de vie...),
- Laisser macérer 3 semaines et filtrer.
- 20 gouttes 3 fois par jours pendant 15 jours.

Glycéré de fleurs d'échinacée, pour les enfants à partir de 2 ans :

Pour stimuler les défenses immunitaires et accélérer la guérison des infections hivernales.

- Remplir un pot en verre de 5 à 10 fleurs fraîches,
- Les couvrir de liquide (3/4 volume de glycérine végétale et 1/4 d'eau bouillie)
- Laisser macérer 4 semaines et filtrer.
- Utiliser le filtrat avec les racines préalablement coupées en petits tronçons et laisser macérer 4 semaines.
- Filtrer et conserver dans une bouteille de verre ambré.
- En prélever dans un petit flacon à pipette et administrer 15 gouttes, de 2 à 4 fois par jour, telles quel ou diluées dans un peu d'eau.

Cette recette est extraite du site <https://lestrappeus.es/>



Le Conseil Municipal des Enfants : année 2020

Deux nouveaux élus ont été choisis ce vendredi 20 novembre parmi les 5 candidats de CM1.

Cette année, du fait des règles sanitaires, les élections se sont déroulées à l'école.

Toute la classe a voté (CE/CM) pour leurs deux représentants CM1.



Le nouveau conseil se compose de :

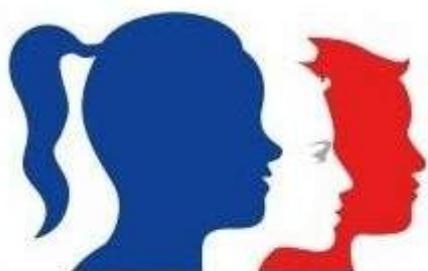
En CM1 : DIEBOLT Noémie et DIEBOLT Maxence
En CM2 : LUTZ SPRAUEL Eliott et ALBERT Clément
En 6ème : CAYE Alexandre
En 5ème : CAYE Emilie et FOESSEL Anaïs

FOESSEL Élise et DE OLIVEIRA Louis sont maintenant en 4ème et ont fini leur mandat.
Merci pour leur investissement et leur bonne humeur!

Après un début de mandat plein d'enthousiasme, il a fallu « ronger son frein » en attendant la fin des confinements.

Fin 2019, il y a eu la banque alimentaire où nous avons préparé la salle pour accueillir les donateurs. Puis nous avons mis les dons dans 8 cartons et aussi récupéré de nombreux jouets d'occasion, dont une partie a été apportée à la Croix Rouge.

Puis il y a eu le Marché de Noël, qui a permis de revendre l'autre partie de jouets. Nous avons offert l'argent récolté à l'association « Solidarité Nzangogna-Bangui » avec laquelle nous avons tenu un stand. Cette association vient en aide à une école de Centrafrique.



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

Nous avons aussi décoré le village avec les sujets en bois peints du calendrier de l'Avent.

Les Vœux du Maire nous ont permis de nous présenter et de faire le bilan des actions passées.

Puis est arrivé le premier confinement et nous attendions avec beaucoup d'impatience de pouvoir nous retrouver.

Juste avant l'été, nous avons pu nous réunir à nouveau pour concrétiser un projet de longue date :

- décorer 4 distributeurs de sachets canins, préparer des panneaux explicatifs et enfin, installer ces dispositifs aux 4 coins du village.



Pour finir l'année scolaire en beauté, nous avons offert une magnifique table de pingpong (cadeau du Foyer Club) à tous les enfants de l'école.

Nous voilà déjà en automne, et un deuxième confinement interdit les réunions.

Après les élections, sans attendre une future investiture, nous participons avec enthousiasme à l'opération des « Boîtes de Noël » destinés aux plus démunis.

Et, en attendant de se réunir, une vieille idée ressurgit : nous allons proposer aux villageois de décorer leurs fenêtres pour que Limersheim se mette aux couleurs de Noël grâce à nous tous !!



Vie paroissiale

L'année 2020 a également été marquée par le décès de l'ancienne Présidente du Conseil de Fabrique de l'Eglise Saint Denis, Marguerite HAMM née KERN survenue le 6 octobre 2020.

Marguerite était née le 3 décembre 1939 à Limersheim. Elle était la fille de Georges KERN, cultivateur et d'Anne KIEFFER.

Elle épouse le 4 février 1963 à Ichtratzheim, Maurice HAMM.

La famille s'installe à Limersheim.

Marguerite et Maurice ont le bonheur d'y fonder leur foyer. Ils eurent trois enfants, Marie-Reine, Claire et Jean-Marc, mais également 7 petits-enfants.



Marguerite a été la décoratrice florale de notre église Saint Denis durant plus de 30 années. Par ses compositions diverses et variées, elle a su égayer les nombreuses messes de notre communauté paroissiale.

Marguerite a également été membre du Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint Denis à partir de 1994.

Le 13 avril 1997, elle a été élue Présidente de ce même Conseil et y siégera jusqu'au 10 octobre 2006.

Durant son mandat, elle a été à la tête de quelques projets souvent en partenariat avec la Commune et notamment :

- en 1997 avec la modification de la soufflerie de l'orgue
- en 1998 avec la rénovation de la sonorisation
- en 1999 avec le changement de la chaudière
- en 2003 avec la création d'un sas d'entrée dans le clocher par la mise en place des portes en verre

Les Limersheimois se souviendront encore de sa participation active pour la fête paroissiale et le succulent potage de légumes.

Merci et au revoir, Marguerite !

Fête des aînés 2020



En cette année si particulière, marquée par la pandémie de la COVID-19, la Municipalité a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés.



Le Conseil Municipal a cependant décidé de remplacer ce moment de convivialité et de rencontre, tant attendu par tous, en offrant exceptionnellement à l'ensemble des invités, un Panier Gourmand, confectionné par le traiteur Philippe ROME.

*Bonnes fêtes de fin d'année
et à l'année prochaine*





Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 16 juillet 2020. Présidé par Patrick KIEFER, il était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Anita ECKERT - 2^{ème} Adjointe au Maire
- Bernard HURSTEL - 3^{ème} Adjoint au Maire
- René GLASSER - Lauréat 2019
- Bernadette SEURET - Conseillère Municipale
- Marie-Noëlle LAUER - Commune de Hindisheim

Le jury a noté les réalisations selon 4 critères :

- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Les catégories de ce concours 2020 sont les suivantes :

- Maison à Colombages
- Maison traditionnelle
- Potagers, vergers et jardins



Catégorie Maison Traditionnelle

3 Fleurs

M. et Mme Suzanne et El Djied BOURRESSAS
21, rue Valpré

2 Fleurs

M. Didier RAUSCHER
5, rue du Verger
M. et Mme Fernande et Christian
WOLLENBURGER
3 A, rue des Noyers

1 Fleur

M. et Mme Chantal et Jean-Pierre DIEBOLT
54, rue Circulaire

Catégorie Maison à Colombages

3 Fleurs

M. et Mme Colette et Raymond KIEFFER
68, rue Circulaire

2 Fleurs

M. et Mme Angèle et Jean-Marie LUTZ
39, rue Circulaire

Potagers, Vergers et Jardins

3 Fleurs

M. et Mme Cécile et Albert NEUBAUER
36, rue Circulaire

2 Fleurs

Mme Denis BARTHELME
63, rue Circulaire

1 Fleur

Mme Josiane WALTER et
M. Jean-Jacques REINLING
3 B, rue de la Gare

En raison de la crise sanitaire qui traverse notre pays, les prix de fleurissement ne pourront être distribués lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en janvier 2021.

Les diplômes seront adressés directement aux récipiendaires courant janvier 2021.

La Vierge au serpent

Il est fort probable que les nouveaux habitants de Limersheim ignorent que la belle bâtisse abritant l'actuelle Mairie n'était autre que le presbytère du village. Ce n'est qu'en 1993 que les services administratifs de la Commune ont intégré ses murs. Précédemment, tous les prêtres officiant pour la paroisse y résidèrent. Le dernier en date fut l'abbé Jean Muller, et ce, jusqu'en 1988.

De part et d'autre dudit presbytère se trouvaient des jardins. Celui jouxtant l'ancien cimetière accueille à présent la fontaine et le banc de l'an 2000. Quant au second, il est en partie dévolu au verger-école de l'Association des Arboriculteurs. Verger-école qui par la beauté et la densité de ses fruits aura certainement retenu l'attention, même des non-familiers de l'arboriculture. Par contre, nombreux sont ceux qui n'ont jamais remarqué la stèle en grès des Vosges sur laquelle est posée une statue de la Vierge. Comme il s'agissait en son temps du «jardin du curé», il n'y a rien d'incongru à sa présence en ce lieu, même si elle n'est pas, contrairement à sa représentation habituelle, devant une grotte à l'instar de celle de Lourdes.

Pour autant, les plus anciens du village se souviennent que l'abbé Jean Keith, en charge des âmes du village de 1938 à 1965, venait se recueillir tous les jours à ses pieds.

De longues années se sont écoulées et notre statue en fonte de 85 cm de haut a subi les affres du temps, nécessitant un bon toilettage*.

Une fois descendue de son socle, il fut intéressant de rechercher sa provenance. Avec un peu de perspicacité, il s'avéra qu'elle provenait de la fonderie Barbezat du Val d'Osne (Haute-Marne), fonderie d'art dont la création remonte en

1836 et dont l'activité a cessé en 1986. Spécialisée dans la fonte d'ornement, elle connut un grand essor allant jusqu'à employer 150 personnes. Les quatre grands ensembles en bronze doré du pont Alexandre III et les entourages Art nouveau des bouches de métro de Paris proviennent de ses ateliers. Pour autant, nous ignorons de quand date notre statue dont la pureté des formes, l'élégance et la netteté des dessins n'ont pas bougé quel que soit son âge !

Après avoir retrouvé sa prime jeunesse suite à un aérogommage salutaire, il convenait que notre Vierge reprenne quelques couleurs, mais lesquelles ? Généralement, la Vierge est représentée avec un manteau bleu. Le choix de cette couleur n'est pas théologique, mais remonte au moyen-âge. Le culte marial était alors en pleine expansion, il convenait donc de revêtir la Madone d'une couleur aux pigments coûteux. Le lapis-lazuli était très précieux et coûtait aussi cher que l'or, sinon plus. De fait, ce bleu dit marial fut réservé aux représentations de la Vierge.

Si vos pas vous conduisent rue du Vin, peut-être, aurez-vous la curiosité de pousser la porte du verger-école pour découvrir ou redécouvrir notre Vierge dans ses habits tout neufs. Ce n'est qu'alors qu'un détail vous apparaîtra, la présence d'un serpent à ses pieds. En effet, la «Vierge au serpent» est une image récurrente de l'iconographie chrétienne : «Je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et toute la puissance de l'ennemi», lit-on dans l'évangile de Luc 10-19. Depuis Adam et Eve, le serpent incarne la tentation, le mal. La Vierge, en écrasant le serpent en triomphe.



Etienne BINNERT

** Travaux réalisés en septembre 2020 par quelques bénévoles*

Quelques photos de la vierge avant sa restauration



Empreinte (fonderie Barbezat du Val d'Osne) qui a permis de retrouver le fondeur de la statue.



L'abbé KEITH vénérat quotidiennement la Vierge Marie.

Photo prise dans l'espace actuellement dédié au banc de l'An 2000.



Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2021



Pour information : Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs). Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

En raison de la crise sanitaire et des restrictions gouvernementales, le calendrier des manifestations 2021 n'est à ce jour pas encore connu.

Il vous sera communiqué dans le premier Qui Quand Quoi de l'année 2021.

Evènements 2020

Cette année, le calendrier des évènements a été grandement bousculé par la pandémie de coronavirus.

Janvier

03	Collecte de sang
05	Vœux du Maire au complexe scolaire communal
06	« Galette des rois » à l'école organisée par le PAL
18	Nuit de la Lecture à la bibliothèque
19	Bourse à la puériculture au Foyer Club organisée par le PAL
26	Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

Février

03	Conseil Municipal
15	Conseil Municipal des Enfants

Mars

06	Conseil d'école
06	Carnaval des enfants au Foyer Club organisé par le PAL
07/08	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
15	1 ^{er} tour des élections municipales
17	Début du 1 ^{er} confinement

Avril

30	Collecte de sang
-----------	------------------

Mai

11	Fin du 1 ^{er} confinement
24	Installation du nouveau Conseil Municipal

Juin

15	Conseil Municipal
24	Conseil Municipal des Enfants
26	Conseil d'école
27/28	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

Juillet

06	Conseil Municipal
10	Conseil Municipal
16	Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim
24	Collecte de sang

Septembre

01	Rentrée scolaire et petit déjeuner à l'école organisé par le PAL
07	Conseil Municipal
18	Collecte de Sang

Octobre

17	Conseil Municipal des Enfants
17	Journée chantier à l'annexe au 4, place de l'Église
17/18	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
30	Début du 2 ^{ème} confinement

Novembre

02	Conseil Municipal
06	Conseil d'école
10	Cérémonie de l'Armistice au monument aux morts
20	Élections du Conseil Municipal des Enfants

Décembre

04	Vente de sapins de Noël par le PAL
07	Conseil Municipal
07	Saint-Nicolas à l'école



Cérémonie du 11 novembre 1918

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser la cérémonie du 11 novembre dans sa forme habituelle.

En effet, les contraintes liées à la pandémie de Covid-19 ont conduit la municipalité à restreindre la présence des Limersheimois au strict minimum dans le respect des consignes préfectorales.

Ainsi, seuls Maire et Adjointes ont procédé à cet hommage, tout en étant vigilant à la distanciation sociale et aux gestes barrières.

Après lecture du discours, le dépôt de gerbe a été réalisé.



Discours 11 novembre 1918 du 10 novembre 2020

Cérémonie spéciale, sans public, en raison de la crise sanitaire

Madame, Messieurs les adjoints au Maire,

Nous nous réunissons ce soir sur cette nouvelle place du Souvenir, devant ce Monument aux Morts déplacé.

Voilà 102 ans, se terminait la Grande Guerre après 4 années de combats.

Les pertes humaines s'élèvent à environ 18,6 millions de morts, 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils.

Cette guerre, que nous avons apprise à l'école, n'est en revanche pas celle des Alsaciens-Mosellans.

En effet, après avoir été occupé par l'armée française en novembre 1918, le Land Elsaß-Lothringen est officiellement annexé le 10 janvier 1920 par la ratification du traité de Versailles.

50 000 Feldgrauen Alsaciens-Mosellans sont morts pour leur patrie allemande, dont les trois-quarts ont été tués sur le front français. Ils sont considérés comme des parias par le Gouvernement français. Seuls les Poilus doivent être honorés dans l'ancien Land Elsaß-Lothringen.

Dans son discours du 8 décembre 1918 à Strasbourg, le Président Raymond Poincaré est très clair.

« Avec nous, aussi, tu te rappelleras que nous avons chèrement payé ton retour à la demeure maternelle. Des centaines de mille de Français sont tombés sur les champs de bataille pour que se reconstituât l'intégrité de la patrie. Avec nous, Alsace, tu honoreras la mémoire de nos morts, car, autant et plus que les vivants, ce sont eux qui t'ont délivré ».

La France encourage par des subventions, l'érection de monuments aux morts en Alsace. Ceux-ci sont uniquement destinés à honorer les combattants français par des cérémonies patriotiques.

Les Feldgrauen alsaciens ont le statut de victimes.

Seule la Ville de Niederbronn refusera d'ériger un monument en disant que ses habitants n'ont aucun sentiment patriotique.

Il est important de rappeler qu'en Alsace, il est interdit d'écrire « Mort pour la Patrie » et d'utiliser l'allemand sur les monuments aux morts. Il est également interdit de mentionner le régiment et le grade des défunts.

Les seules mentions autorisées sont « Aux enfants de » « Aux victimes de la guerre », « A nos morts ».

Les Feldgrauen alsaciens sont infantilisés, ils sont considérés comme des victimes de l'Histoire. Rares sont les communes qui refuseront d'obéir aux injonctions gouvernementales.

Souvenons-nous de l'histoire mais surtout de notre histoire.

Souvenons-nous de André BEYHURST, Michel DIEBOLT, Nicolas ISSENHART, Eugène MUTSCHLER, Joseph MUTSCHLER, Joseph PFLEGER, Thiebaut SCHNEIDER, Edouard SPRAUEL et Joseph SPRAUEL.

Mais souvenons-nous également des nombreux blessés et disparus ne figurant pas sur ce monument.

Vive la République !
Vive la France !

Avant de déposer cette gerbe en souvenir de tous ces faits, ayons une pensée pour les Morts pour la France de cette année (*lecture de la liste*)

Je vous invite à faire une minute de silence.

Je vous remercie d'avoir assisté à cette cérémonie.

2020, année de désillusion et de peines multiples pour des amis perdus.



2020, année de rien pour notre association. Année qui doit se finir le plus tôt possible pour peut-être aborder celle à venir un peu plus sereinement.

Sans pratiquement aucune manifestation, juste quelques parties de pêche, une journée promotion de l'association avec la pêche en barque sur la gravière et la bourse aux matériels de pêche en février, nous n'avons pu offrir les manifestations traditionnelles qui font notre événementiel.

Beaucoup d'obstacles au fonctionnement ont engendré le surplace de nos orientations.

Et puis va venir 2021, qui s'annonce bien morose avec la crainte qui nous poursuit par la hantise des confinements à répétition, nous ne pouvons être guère optimistes à l'adhésion de nos membres qui ont eux aussi perdu bien des journées de pêche et déjà nous craignons une forte chute des cotisations.

Comme pour la plupart des associations gérées par des bénévoles, les caisses se vident doucement ce qui impute nos moyens de l'essentiel, ceux de nos frais fixes.

Bien sûr la Région nous affirme son épaullement, mais les lourds dossiers qu'elle nous a demandés pour nous porter soutien restent sans réponse.

À l'automne 2020 auraient dû avoir lieu les élections du nouveau comité. Annulées, elles sont reportées à fin 2021 et nous voilà contrains de continuer encore un peu.

L'Atelier « Nature Pêche » qui permet aux jeunes et moins jeunes de s'initier à la pêche, a fonctionné au ralenti, malgré les efforts des moniteurs à caler quelques dates. Ils ont pu participer à quelques concours et ceci avec le panache habituel que nous leur connaissons. Ambre BABST de l'école de pêche, qui a été élue reine de la pêche en 2019, a été reconduite pour 2020 et gardera ses honneurs en 2021.

Les habituelles actions d'entretien, impactées par la distanciation, n'ont pu se faire que partiellement, et à l'essentiel. Cet automne, nous avons entamé des actions sur l'étang, qui, neutralisées par le confinement, sont au point mort actuellement. Et pour combien de temps ? Ces travaux doivent, au final, donner une autre perspective à l'étang, mais sont essentiellement destinés à une meilleure qualité de vie des poissons.

Le temps qui passe fera de l'association de pêche sa destinée, souhaitons qu'à la fin, elle puisse se relever de toutes ces privations de liberté.

Un grand merci à ceux qui ont une pensée pour les associations et qui continueront à les soutenir.



Le Président, Joseph FENDER



Interventions 2020

Malgré le confinement, les interventions n'ont pas disparu. À ce jour, nous avons comptabilisé 18 sorties se répartissant comme suit :

- 8 interventions pour secours à personne à domicile
- 7 interventions pour destructions nids de guêpes
- 1 intervention pour incendie
- 2 interventions diverses

Mouvement du personnel

Après une formation jeune sapeur-pompier de 4 ans, nous avons le plaisir d'accueillir Loïck ECKERT au sein de la section de Limersheim.

Félicitations pour son engagement et bonne chance.

Malheureusement nous enregistrons également des départs, il s'agit de :

- Mickaël SCHAAL
- Marc HAMM

Ces départs sont dus à leur déménagement hors de la commune. Merci à eux pour les années passées au sein de la section de Limersheim.

Formations

Guillaume LUTZ : Formation INC1 (module chef d'agrès incendie)

Philippe KIEFFER : Formation sergent (module chef d'agrès 1 équipe)

Félicitations pour leurs disponibilités et leur engagement.

Amicale

En début de cette année 2020, les sapeurs-pompiers de Limersheim ont eu à déplorer la disparition de Pierre BOTTEMER.

En dehors de sa profession de sapeur-pompier professionnel, il fut également sapeur-pompier volontaire à Limersheim du 1^{er} avril 1979 jusqu'en novembre 2003, date de ses 55 ans.

Vu de par sa profession, sa présence, lors des interventions et des manœuvres, fut très rassurante et enrichissante. Sa bonne humeur et sa motivation lors des manifestations et fêtes étaient également très entraînant et appréciées.

Nous renouvelons toute notre sympathie à la famille.

Pour la section et pour notre association, cette année 2020 restera dans les annales. Toutes les manifestations annulées, pas de feu de la Saint-Jean, heures de formations réduites, y compris limitation très stricte concernant les interventions secours à personne (risque covid-19).

Nous espérons que l'année 2021 sera l'année du renouveau, un vaccin est en cours nous dit-on, espérons qu'il tiendra ses promesses.

Nous souhaitons beaucoup de courage à nos concitoyens et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci à la municipalité pour son soutien et la mise en place d'un défibrillateur au niveau de la caserne.

Philippe SCHAAL et Michel MUTSCHLER



Parents Associés de Limersheim

Cela fait maintenant de nombreuses années que l'association des Parents Associés de Limersheim apporte son soutien aux parents ainsi qu'à notre très chère école afin de les aider à financer les diverses activités proposées aux élèves.

Cette année 2020 a été un peu particulière. Avec la crise sanitaire, la fête de fin d'année n'a pu avoir lieu. Toutefois le PAL a pu, jusqu'en mars, faire quelques animations, telles que la galette des rois en janvier et la bourse à la puériculture, qui a été un franc succès.

Au mois de mars, peu de temps avant le confinement, nous avons organisé la soirée carnaval, qui est toujours un moment de plaisir pour les enfants !

En cette fin d'année, le PAL organise son habituelle vente de sapin de Noël, qui permettra de réaliser un bénéfice non négligeable.

PARTAGER, ÉCHANGER, S'INVESTIR, SOUTENIR et ACCOMPAGNER sont les différents objectifs de l'association.

Le PAL se réunit une fois par trimestre afin d'échanger et d'organiser les différents événements.

Nous sommes une petite école, mais nous pouvons toujours compter sur les parents pour nous aider à organiser les festivités. Cependant, du sang neuf fait toujours du bien et nous invitons tous les parents volontaires et motivés à rejoindre la troupe !

Nous remercions d'ailleurs tous les parents et bénévoles qui, tout au long de l'année, nous donnent un coup de main et sans qui nos projets ne pourraient voir le jour !

Un grand merci également à la Commune et aux habitants qui nous réservent toujours un accueil chaleureux lors de nos manifestations !

Toute l'équipe du PAL
Vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année
Et une très belle année 2021 !!!



Carnaval des enfants



Bourse à la puériculture



Galettes des rois à l'école



ACTIVITES ET ANIMATIONS

FOYER CLUB ST DENIS
en 2019 - 2020 - 196 membres

La nouvelle saison a bien démarré avec près de 200 membres inscrits dans les différentes activités.

Danse, pétanque, vélo, balade matinale, sortie pédestre, randonnée, atelier photo, travaux manuels, informatique.

C'est par la traditionnelle journée conviviale autour d'un barbecue chez nos amis pêcheurs de Hindisheim que nous avons repris contact avec nos membres. Puis il y eu notre journée du bilan annuel de la section seniors avec repas à Kogenheim, la fête de Noël et ses animations a aussi connu un beau succès populaire.

Le virus COVID-19 a malheureusement envahi notre vie quotidienne début mars 2020 et à mis à l'arrêt le fonctionnement du foyer club.

Le confinement nous a obligé à fermer notre salle polyvalente et toutes les activités sportives et culturelles ont été mises en sommeil.

Nous avons repris timidement quelques activités extérieures en septembre mais un nouveau confinement en novembre, dû à l'aggravation de la situation sanitaire, a mis fin à nos espoirs de retrouvailles.

Cette situation a fortement perturbé notre vie associative car la majorité de nos membres sont des seniors, donc des personnes à risque. La salle est également fermée, donc plus de locations possibles pour des fêtes ou rencontres avec nos membres.

De 2020, on en retiendra probablement que peu de choses positives. Entre pandémie, confinement, catastrophe naturelles, 2020 a été une année particulièrement noire. Nous espérons tous que l'année 2021 sera plus réjouissante.

Et si on s'engageait ?



Selon les personnes, s'engager c'est voir d'autres horizons, s'intégrer dans un groupe, être partie prenante d'un projet, se sentir utile, mettre ses compétences au service de l'intérêt général voire développer des savoir-faire nouveaux, jouer un rôle dans la société, rechercher un épanouissement personnel, etc. Mais les valeurs essentielles sur lesquelles repose l'engagement sont la fraternité et la solidarité. Plus que d'en attendre des effets pour soi-même, sa finalité est bien de s'ouvrir et se mettre au service de l'autre.

A Limersheim, village dortoir où il ne se passe presque plus rien, on aurait besoin de nouvelles énergies pour animer le quotidien des jeunes et des adultes.

L'engagement donne du sens à l'avenir. Alors donnons un avenir à notre village !

Jean-Pierre DIEBOLT

La Chorale Sainte Cécile

Un petit mot concernant la chorale Sainte Cécile de Limersheim.

Nous avons une année spéciale derrière nous, et malgré cette crise sanitaire, notre chorale a le vent en poupe.

Nos rangs se sont encore renforcés.

Christine HURSTEL et Christophe HUGEL nous ont rejoints. C'est avec grand plaisir que nous les accueillons. Nous les félicitons pour cette démarche et qu'ils sachent profiter de tous les bienfaits que le chant procure.

Il est vrai que cette pandémie ne nous permet pas de faire nos répétitions hebdomadaires, mais gardons courage et soyons confiants.

Après le 1er confinement, des idées ont jailli, et les messes ont été célébrées à l'extérieur dans la cour de Mr et Mme Raymond KIEFFER.

Très bonne idée et endroit magique avec une bonne affluence de fidèles qui pouvaient vivre leur foi en toute sérénité et convivialité, tout en respectant les gestes barrières.

En espérant que cette crise ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir pour que nous puissions à nouveau chanter dans notre si belle église rénovée.



Alors si toutefois il y a des personnes qui désirent intégrer notre équipe, sachez que vous êtes les bienvenus.

Restez prudents et portez-vous bien.



La présidente, Angèle LUTZ

Association pour le don de sang bénévole - Limersheim

Bilan de l'année

- ⇒ 3 janvier : 43 dons
- ⇒ 30 avril : 39 dons
- ⇒ 24 juillet : 21 dons
- ⇒ 19 septembre : 25 dons

Ce résultat n'est pas satisfaisant, loin de là.

La crise sanitaire peut-elle être responsable de la baisse de fréquentation ?

La collecte de sang ne peut être interrompue durant cette nouvelle période de confinement.

Les Français doivent continuer à donner leur sang et plasma, pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales.
S'Limersher Blattel 2020

Au même titre que le premier confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang, au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation officielle de déplacement.

Pour savoir où donner, rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Le Président Thomas MUTSCHLER

Dates des prochaines collectes

- Vendredi 8 janvier 2021
- Vendredi 30 avril 2021
- Vendredi 23 juillet 2021
- Vendredi 1^{er} octobre 2021



A propos des insectes de nos vergers

Depuis bien longtemps, la population des insectes des vergers se répartissait en deux catégories: les ravageurs, assez peu nombreux, mais bien connus, et une grande armée d'autres insectes, hélas peu connus, qu'on trouvait d'ailleurs sans intérêt.

L'avènement de l'arboriculture professionnelle dans les années soixante, va mettre en lumière les insectes ravageurs. Ces insectes font grandement diminuer le niveau de production, mais surtout rendent les fruits impropres à la vente. Dans tous les traités d'arboriculture, ces insectes ravageurs sont largement décrits : les dégâts causés sur les fruits, les éléments de biologie de l'insecte et la stratégie de protection. Les plus connus de la longue liste : l'anthonome du pommier et du poirier, le carpocapse, l'hoplocampe, la tordeuse orientale du pêcher, la mouche des fruits, la cécidomyie des poirettes, les chenilles défoliantes, les pucerons, les araignées rouges (ce sont des acariens), etc.

La lutte contre ces insectes ravageurs allait de pair avec l'arrivée des insecticides. Rapidement on constatait la grande efficacité de ces produits. Ces nouvelles molécules agissaient par ingestion, par contact et par les voies respiratoires. Ces produits pénétraient aussi les tissus de la feuille, véhiculés par la sève. Pour cela, on nommait ces insecticides de systémiques. Bref, le bonheur absolu pour les utilisateurs.

Une molécule a fait date à cette époque, le Parathion. Puis, il a été interdit en raison de sa dangerosité et sa toxicité pour l'environnement. Hélas, le Parathion n'épargnait aucun insecte, surtout pas les insectes utiles. À l'époque on s'en souciait peu, seul comptait l'efficacité du traitement. Par après, de nouvelles molécules sortirent des firmes chimiques.

Finalement, avec l'arrivée d'un nouveau parasite, l'attaque était simplement jugulée par un nouveau produit. Cette pratique était courante dans les vergers des arboriculteurs professionnels, mais aussi très souvent dans ceux des amateurs.

Puis, on observait dans les vergers que les acariens ravageurs étaient de plus en plus présents, ils devenaient même des ravageurs majeurs dans tous les vergers. Même avec l'utilisation d'insecticides réputés efficaces on ne venait pas au bout de ces araignées rouges. Car on constatait pour la première fois l'apparition de souches d'acariens résistants aux produits phytosanitaires. La pratique de la lutte devenait infernale, en permanence il fallait changer d'insecticide pour ne pas générer une nouvelle souche résistante par accoutumance.

Les acariens rouges - qui avant l'emploi généralisé d'insecticides (assez puissants) étaient des parasites tout à fait mineurs - sont devenus des parasites majeurs. Cette virulence des attaques était de plus en

plus forte et cela malgré les traitements. Parmi les prédateurs des acariens éliminés il y avait les phytoséiides, ils sont des grands consommateurs des acariens nuisibles sur les arbres fruitiers. Par ailleurs, il faut noter que les phytoséiides ne généraient pas de souche résistante aux produits phytosanitaires. Et donc la destruction des phytoséiides laissait le champ libre aux acariens ravageurs.

A eux seuls, les phytoséiides peuvent enrayer la prolifération des acariens ravageurs. Par ailleurs, ils sont aussi de très bons prédateurs des cochenilles et des thrips, ces derniers sont également des ravageurs des arbres fruitiers de nos vergers et jardins. Bon, il faut savoir que la famille des acariens est surprenante, dans la mesure où des phytoséiides sont aussi des acariens! Il est difficile de voir les phytoséiides à l'œil nu car ils sont de très petite taille, à peine quelques dixièmes de millimètres. Autre intérêt, ils sont des prédateurs généralistes.

En outre, les phytoséiides peuvent survivre quand les acariens phytophages (1), leurs proies préférées, sont absents sur les arbres fruitiers. Ils sont capables de survivre en toutes circonstances, sauf si l'on utilise certains produits insecticides sur les arbres fruitiers.

C'est un bel exemple de lutte biologique dans les vergers, facile à mettre en œuvre, il s'agit simplement d'avoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Depuis une bonne vingtaine d'années les arboriculteurs portent un grand intérêt aux insectes prédateurs des insectes ravageurs. Ces insectes prédateurs que l'on nomme le plus souvent auxiliaires, peuvent nous rendre de très grands services pour réguler les parasites qui s'en prennent aux arbres fruitiers. L'exemple des pucerons. Les larves des auxiliaires comme les syrphes, les chrysopes, les cécidomyies prédatrices ou les micro-guêpes parasitoïdes, ils sont très friands des pucerons. On observe aussi que les micro-guêpes parasitoïdes se révèlent être des prédatrices efficaces contre la *Drosophila Suzukii*, cette dernière est très active dans toute la France depuis 5 - 6 ans. À titre d'exemple, une framboise en sur-maturité peut contenir jusqu'à 5 larves de cette mouche du vinaigre. Les micro-guêpes parasitoïdes ont la particularité de pondre dans le corps de leur proie. Cela est peu visible à l'œil nu en raison de la petite taille de cette guêpe.



Syrphe à l'état de larve, dévorant un puceron

Syrphe adulte



Le rôle des haies est bien connu, ils permettent d'accueillir de nombreux auxiliaires. Le noisetier, le sureau noir ou le lierre sont des végétaux idéaux pour créer une haie. En plus d'offrir un abri, ces végétaux vont aussi offrir la nourriture, par le nectar et pollen.

Veiller à l'état sanitaire du verger

Un verger sain et productif ne s'obtient pas uniquement grâce au respect du calendrier des éventuels traitements, taille des arbres au cours des saisons. La première lutte contre le parasitisme reste la lutte prophylactique. C'est-à-dire l'élimination des pousses malades, le ramassage des feuilles, des fruits pourris au pied des arbres et surtout l'élimination des fruits momifiés restant sur les arbres. Cette année il y a du travail, les pommes pourrissaient à grande vitesse non seulement sur l'arbre mais aussi au sol.



Créer un environnement favorable au verger

En cause, les piqûres des carpocapses et des punaises diaboliques. Il est aussi essentiel de ramasser les feuilles sous les arbres fruitiers car une grande partie d'entre elles portent des maladies cryptogamiques qui réinfecteront les arbres l'année prochaine.

Un environnement favorable favorise la présence des abeilles, des bourdons et des auxiliaires



Carton autour d'un tronc de pommier, très efficace pour le piégeage du carpocapse



Depuis peu on observe une présence bien insolite dans nos vergers et jardins, le **lézard des murailles** ou *Podarcis muralis*.

C'est un lézard de taille moyenne, de 20 à 22 cm, ses couleurs sont variables selon les régions et même entre des individus proches. Un signe de reconnaissance : la plupart ont cependant une bande plus ou moins noire, latérale, de la tête à la queue. Ce lézard est présent partout en Europe. Un climat très doux et chaud en période estivale lui convient tout particulièrement. On peut l'apercevoir là où il y a des pierres, très souvent dans les vergers et dans les vignes. En période de grande chaleur il trouve refuge dans les endroits ombragés.

Le lézard est très utile, c'est un dévoreur d'insectes, de chenilles, de limaçons et de petits vers. Peu farouche si l'on ne s'intéresse pas à lui, il se faufile allègrement dès que l'homme cherche à le capturer. La femelle pond des œufs, vers le mois de mai, environ quatre à dix, elle les cache sous un abri, ou tout simplement sous terre. Les œufs éclore deux mois après, pour donner de petits individus déjà très agiles de 5 à 6 cm. Les adultes grâce à leurs pattes munies de griffes, sont capables d'escalader des façades, particulièrement les murs en pierres.



Le lézard des murailles fait partie des reptiles, dont la plupart sont démunis de pattes. En l'observant, il se déplace en ondulant latéralement, comme un minuscule crocodile. Sa vitesse est plus ou moins grande suivant ses craintes ou frayeurs.

Il apprécie la rosée avant les grosses chaleurs. Sa présence dans les jardins et vergers est bien utile, c'est un des éléments de la biodiversité. Pour faciliter sa présence au jardin ou au verger, rien de plus simple que de mettre un tas de quelques gros galets dans un coin pour lui offrir le gîte.

Étienne BINNERT

Les Associations

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23, rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecturelimersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Président :</u> Monsieur Patrice ALBERT 4, rue des Frênes 67150 Limersheim	07 70 45 48 12 contact.pal67@gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 64 12 32
Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quentin.fender@gmail.com
Association Ardepfel-Kimme	
<u>Président :</u> Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45



Le Bloc-notes

Les Entreprises de Limersheim	
Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
KA-RO Créations 12 B, rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
Entreprise de battage GRAD 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91
Carole GAUGAIN (Energéticienne) 56, rue Circulaire	06 14 22 42 80
Ferme Kieffer Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87
Elsa massage Praticienne en massage bien-être certifiée Elsa.seuret@gmail.com	06 28 39 22 84
Jeanne&Crêpes Sur la place de l'église les mercredi soir à partir de 18h00	07 67 45 89 72

Les Producteurs de Limersheim	
Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim	
Meublés de tourisme ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie est fermé du lundi 21 décembre 2020 au jeudi 31 décembre 2020 inclus.

Jour	Horaire
Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00 16h00 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Permanence des élus le jeudi de 19h00 à 20h00	

S'Limersher Blattel N° 32

Directeur de la publication
Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page
Anna BOUHELIER
Stéphane SCHAAL

Impression
L'ESSOR esat

Vos pompiers et les Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin
VOUS INFORMENT

**OBJECTIF : ZÉRO FEUX DE CHEMINÉE,
ZÉRO INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



Les Sapeurs-Pompiers sont les préventionnistes des établissements recevant du Public.
Les Maîtres Ramoneurs sont les préventionnistes des habitations.

Ensemble, ils concourent à la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du département :
ils veillent sur votre Famille !

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE MAINTENIR UNE
AÉRATION ET UNE VENTILATION ADÉQUATE
DANS LES MAISONS.**



Le monoxyde de carbone est invisible, incolore, inodore et explosif.

Ne modifier jamais vos conduits de cheminée sans l'intervention d'un professionnel !

**CONCERNANT LE BOIS ET LES FEUX DE CHEMINÉE,
VOICI QUELQUES ASTUCES !**

Le bois doit toujours être bien sec (idéalement 2 ans de séchage). Le bois humide se consume difficilement et crée du bistre et du goudron qui sont les principales sources de Feux de cheminée !!!

COMMENT DÉTECTER UN FEU DE CHEMINÉE :

- Surchauffe du conduit
- Bruit anormal (ronflement)
- Flammes sortant du conduit de cheminée



N'oubliez de faire appel à un maître ramoneur pour le nettoyage de vos conduits !

Selon arrêté préfectoral, et le règlement sanitaire départemental (article 1 puis 3.1 puis 31.6 : Le ramonage est obligatoire deux fois par an par un maître ramoneur (un ramonage pendant la période de chauffe, un ramonage en dehors de la période). Quelque soit le mode de chauffage (bois, gaz, fioul...). De nombreux éléments concourent à l'encrassement : les conditions d'utilisations, les conditions de fonctionnement, le tirage et le combustible !

NB : les conduits de fumée font partie des vérifications (soumis à devis)

QUELQUES CONSEILS CONCERNANT LES CONDUITS ÉVACUANTS DES FUMÉES ISSUES DE LA COMBUSTION :

- Tous les conduits (maçonnerie, inox, céramique, plastique) évacuant une combustion (gaz, mazout, bois, granulés) se vérifient et s'entretiennent deux fois par an (sauf pour le gaz où une fois suffit) voir règlement sanitaire ci-contre :
- Faites appel à un professionnel pour toutes vos installations thermiques
- Chaque combustion nécessite une entrée d'air
- Cas particulier des combustibles solides (bois et granulés bois) :

Utiliser un calorifère (poêle, chaudière...) avec une puissance adaptée à l'espace à chauffer.

Prioriser le bois sec (faites confiance à votre livreur).

Ne jamais couper complètement l'arrivée d'air sur votre calorifère.

En cas de doute, faites appel à votre Maître Ramoneur. La liste officielle se trouve sur le site : www.ramoneurs67.fr

Ou dans votre mairie.

En cas d'incendie, faites le 18.

Couper le tirage et évacuer l'habitation.

Site internet : www.ramoneurs67.fr et www.sdis67.com/fr



Saint Matthieu



Saint Luc



Saint Marc



Saint Jean



Le Maire de Limersheim, les Adjointes au Maire, tous les Membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.